

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2053 - 7 décembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Ils mentent !

**La remise en cause des 35 heures
n'améliorera pas le pouvoir d'achat**

**Augmentation
des salaires,
pensions
et retraites !**

Russie

**Après le plébiscite
de Poutine**

p. 8-9



Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Sarkozy et le pouvoir d'achat
- Participation, prime et tours de passe-passe
- Le travail du dimanche
- Logement, une réforme bien limitée
- p.5 ■ Refonte du droit du travail
- Réforme du contrat de travail
- Les salaires de la Fonction publique
- Revenu salarial en baisse
- p.6 ■ Épidémie de dengue en Guadeloupe
- Contre le chômage et la précarité
- p.7 ■ Les Restos du cœur
- D'Airbus à Dassault
- p.10 ■ La médecine du travail, autre caisse noire du Medef
- « Sauvons la recherche ! »
- Les transports collectifs bradés à Vélizy

Tribune

- p.6 ■ Contre une réforme de l'enseignement professionnel qui veut des jeunes au boulot, plus vite et moins formés

Dans le monde

- p.8 et 9 ■ Russie : Poutine plébiscité
- Le Parti Communiste russe
- Venezuela : Chavez doit remballer sa réforme
- Espagne : une royale injonction
- p.16 ■ Algérie : visite de Sarkozy
- L'imaginaire menace nucléaire iranienne
- Gabon : 40 années d'un régime corrompu

Dans les entreprises

- p.11 ■ Renault - Technocentre Guyancourt
- PTC - Pantin
- ADDSEA du Doubs
- p.12 ■ La grande distribution : bas salaires, précarité, temps partiels
- Dépôt Ikea de la Maxe
- 3 Suisses-Croix
- p.13 ■ Michelin - Clermont-Ferrand
- p.14 ■ Continental Clairvoix
- Lajoux - Compiègne
- Renault- Sovab - Bateley
- Groupe Malakoff - Médéric
- p.15 ■ EDF et GDF
- Opéra de Paris
- Chèques Postaux Orléans

Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet :

L'impérialisme américain, des origines aux guerres d'Irak et d'Afghanistan

Vendredi 7 décembre à 20 h 30 - Théâtre de la Mutualité

(24, rue Saint-Victor - Paris 5^e Métro : Maubert-Mutualité) Participation aux frais : 3 euros

Le congrès de Lutte Ouvrière

En présence de plusieurs centaines de délégués et de militants, ainsi que de nombreuses délégations de Martinique, de Guadeloupe, de l'île de la Réunion, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, de Turquie, des États-Unis, de Côte-d'Ivoire, d'Haïti, le congrès de Lutte Ouvrière, réuni les 1^{er} et 2 décembre 2007 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a approuvé à la quasi-unanimité les orientations de la majorité sortante sur différentes questions politiques, sur la situation économique, sur la situation internationale et sur nos activités pour l'année.

Sur la situation intérieure, le congrès a réaffirmé nos orientations sur les luttes nécessaires de la part du monde du travail pour s'opposer aux attaques patronales soutenues et relayées par le gouvernement. Même très larges, comme le furent les grèves des cheminots et des fonctionnaires, il faudra s'efforcer de les élargir encore plus à d'autres catégories sociales du privé, et cela malgré l'inertie, voire la trahison, de certaines fédérations ou confédérations syndicales.

Par rapport aux municipales, l'échéance électorale la plus proche, nous avons décidé de tenter de nous présenter dans un maximum de villes avec comme objectif de dépasser les 128 listes et les 5 000 candidats présentés en 2001 pour, si possible, avoir de plus nombreux élus.

Le congrès a, par ailleurs, approuvé le fait de discuter de nos participations éventuelles sur des listes de gauche. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, c'est loin d'être uniquement avec le Parti Socialiste car c'est toujours avec des listes unitaires comprenant le PCF. Cela pour reprendre des municipalités que la gauche avait perdues en 2001, voire pour en gagner sur la droite. Cette attitude est certes nouvelle, mais la possibilité de l'envisager n'est, pour nous, pas nouvelle. Il se trouve que, lors d'élections municipales précédentes, le Parti Socialiste et le Parti Communiste étaient au gouvernement et s'y comportaient comme la droite aujourd'hui, ce que nous ne voulions pas cautionner.

Concernant le parti proposé par la LCR, le congrès a rappelé notre position de toujours. Ce qui manque aux classes populaires, ce n'est pas le parti que veut créer la LCR mais un parti qui représente vraiment les

intérêts politiques à court et à long terme du monde du travail, c'est-à-dire un parti révolutionnaire qui ne renie ni le marxisme, ni le léninisme ou les premières années de la révolution russe, ni le trotskysme, tout ce à quoi la LCR se déclare prête à renoncer pour associer tous les courants qu'elle espère attirer.

Le congrès a aussi approuvé l'orientation d'élargir le rayonnement de notre organisation en multipliant, toute l'année à

venir, c'est-à-dire avant et après les municipales, des interventions propagandistes sur le terrain, à l'image des « caravanes » de Lutte Ouvrière durant l'été.

Enfin, le congrès a élu le comité central qui dirigera l'organisation jusqu'au prochain congrès.

Arlette LAGUILLER

Les textes soumis au congrès seront publiés dans le prochain numéro de la revue *Lutte de Classe*.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 108 (novembre 2007)

France

- . Situation sociale et tactique syndicale
- . Conférence de Grenelle : environnement et économie de marché

Irak

Le « redéploiement » américain : diviser l'Irak pour régner

Corne de l'Afrique

Guerre civile en Somalie, occupation éthiopienne, menaces de guerre dans la région : la responsabilité des puissances impérialistes

Tribune de la minorité

Vers l'indispensable mouvement d'ensemble ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 3 décembre



On veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes et la fin des 35 heures pour une amélioration du pouvoir d'achat

Nicolas Sarkozy, qui prétendait lors de la campagne présidentielle qu'il voulait être le « *président du pouvoir d'achat* », a affirmé jeudi soir 29 novembre à la télévision qu'il ne pouvait pas faire des cadeaux comme le père Noël, parce qu'il « *n'y a pas d'argent dans les caisses* ».

Pourtant, dès juillet, il a su trouver dans les caisses de l'État une quinzaine de milliards d'euros pour faire des cadeaux, avec le fameux « *paquet fiscal* », aux plus riches contribuables du pays, qui n'en avaient évidemment nul besoin pour vivre. À ceux-là, on ne leur dit pas qu'il faut « *travailler plus pour gagner plus* ».

En revanche, il prétend qu'il n'est pas en son pouvoir d'augmenter les salaires, ce qui serait du ressort des patrons. Mais il est au moins en son pouvoir d'augmenter le smic, qui concerne la moitié des salariés, de relever les pensions et retraites, ce que bien sûr il n'a pas envisagé un seul instant.

Tout ce qu'il a à offrir aux travailleurs, c'est la possibilité de pouvoir toucher plus tôt ce qui leur est dû au titre de la participation, c'est-à-dire de l'argent qu'ils ont déjà gagné. Et c'est de renoncer aux RTT et aux 35 heures – qui leur laissent un peu de temps pour vivre – à condition que leur patron y trouve son compte et soit d'accord. C'est aussi de sacrifier leurs dimanches (quand cela arrangera leur patron, parce que de toute manière c'est lui qui décidera).

Les 35 heures avaient été une fausse conquête sociale, car en échange d'une petite réduction de la journée de travail ou de quelques jours de congés supplémentaires, la plupart des accords sur les 35 heures prévoyaient une « *modération salariale* », quand ce n'était pas le gel des salaires, l'annualisation de la durée de travail, l'accroissement de la flexibilité, la réduction des temps de pause ou de déjeuner. Et aujourd'hui, ce n'est pas sur tout cela qu'il est

question de revenir, c'est uniquement sur la durée du temps de travail. En fait, ne serait-ce que le retour à l'ancienne durée hebdomadaire du travail signifierait pour beaucoup de salariés travailler plus longtemps qu'avant les 35 heures, et dans des conditions d'autant plus dégradées que les charges de travail n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

Sarkozy n'hésite même pas à promettre d'abolir... ce qui n'existe déjà plus. Ainsi de sa déclaration sur le fait qu'il fallait que les loyers ne soient plus indexés sur l'indice de la construction... alors que cela fait plus de deux ans que la loi a créé un « *indice de référence des loyers* », moins défavorable aux locataires que l'indice de la construction. Mais rien n'empêchera par contre, comme par le passé, un propriétaire d'exiger d'un nouveau locataire un loyer bien supérieur à celui que payait le précédent. Et cette situation n'aura aucune raison de changer tant qu'on ne construira pas les millions de logements nécessaires pour mettre fin au scandale de la crise du logement.

Dans le cadre de cet exercice d'illusionniste destiné à essayer de faire croire qu'il se préoccupait du pouvoir d'achat, Sarkozy a annoncé la tenue à la mi-décembre d'une conférence, elle-même chargée d'élaborer un « *agenda social* » de négociations entre les confédérations syndicales et le patronat pour 2008. Ce qui n'a pas empêché son compère Fillon d'annoncer qu'un texte de loi concernant les mesures annoncées par Sarkozy, c'est-à-dire, le démantèlement des 35 heures, serait présenté au Parlement « *dans les tout prochains jours* ».

En réalité, toutes ces prétendues négociations ne sont là que pour essayer de détourner les travailleurs de la seule voie qui puisse leur permettre de mettre un coup d'arrêt à la politique de régression sociale que tous les gouvernements, aux ordres du patronat, mènent depuis des années, et cette voie c'est celle de la lutte de tous les travailleurs, du public comme du privé, pour la défense de leurs intérêts communs.

Arlette LAGUILLER

• Plan banlieues

Rien pour la population

Après les événements de Villiers-le-Bel, le gouvernement a relancé, ce qu'il a appelé son « *Plan Marshall* » des banlieues. Nom pompeux dont Sarkozy avait affublé un programme d'aide aux entreprises, pour qu'elles acceptent de s'installer dans certaines cités classées Zone urbaine sensible (ZUS).

Ce plan a, en fait, été reporté plusieurs fois, visiblement jugé moins prioritaire que le bou-

clier fiscal ou encore la remise en cause des « *régimes spéciaux* » de retraite.

Il avait pourtant été présenté comme une urgence après les événements de l'automne 2005 et même mis en avant durant la campagne électorale présidentielle de Sarkozy. Mais, dès septembre, il était déjà passé à la trappe et ce n'est que du fait de l'actualité de ces derniers jours qu'il est ressorti des cartons gouvernementaux.

Il paraît qu'il n'avait pas été

oublié, mais simplement, « *étant piloté* » par la secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, Fadela Amara, celle-ci aurait « *souhaité passer par une phase de discussions de terrain, pour ne pas plaquer un énième plan sur des choses qui marchent bien, comme le contrat de professionnalisation* ».

En fait de « *discussions de terrain* », c'est surtout entre représentants d'entreprises privées, de l'ANPE et d'une association créée par le Medef de

Seine-Saint-Denis que des échanges ont eu lieu. Et bien sûr les solutions proposées ont été des « *aides à la création d'entreprises ainsi que la création d'un contrat expérimental d'insertion en partenariat avec la fédération de l'Intérim* ».

Ces recettes éculées ne comblent pas le fait qu'à Villiers-le-Bel, par exemple, la proportion de logements sociaux est de 50 %, le revenu par habitant est de 6 500 euros (contre 12 500 en Ile-de-France), que le

taux de chômage est de 19 % et peut atteindre 40 % dans certains quartiers. Or face à cette situation, le gouvernement se refuse à donner aux communes les moyens nécessaires sous forme de services publics d'éducation ou de santé, sans parler des besoins de la population en matière de logement et d'emploi. Le fameux « *Marshall* » risque de se faire attendre longtemps.

David MARCIL

• Sarkozy et le pouvoir d'achat

« Monétiser » les RTT ?

La proposition du chef de l'État de transformer les RTT en monnaie est la dernière version en date de son « Travailler plus pour gagner plus » : « Dans toutes les entreprises où les partenaires sociaux négocieront un accord majoritaire, dit-il, on échangera plus de travail contre plus de salaire. »

Outre que c'est une véritable attaque contre un grand nombre d'ouvriers qui devront, sans y gagner grand-chose, travailler plus longtemps dans des conditions d'exploitation devenues plus dures qu'avant les lois sur les 35 heures, c'est aussi le règne du plus grand flou pour les conditions d'applications.

Avec quelle espèce sonnante et trébuchante, les RTT seront-elles monétisées ? Dans

les hôpitaux par exemple, où les infirmières et tout le personnel soignant ont accumulé des millions de jours de RTT, sur quel budget seront-ils payés ? Sur le budget de l'hôpital, déjà totalement insuffisant pour assurer des soins convenables ? Grâce à une nouvelle enveloppe de la Sécurité sociale, ce qui reviendrait à les faire payer par les malades ?

Et puis cette transformation des RTT en argent prétendument pour augmenter le pouvoir d'achat est une véritable escroquerie. Pour les salariés des grandes entreprises passées aux 35 heures et où les RTT ont été mises en place, l'augmentation de leur pouvoir d'achat serait ainsi suspendue à la bonne volonté de leurs patrons ; et ceux-ci commencent déjà à se lamenter dans

l'espoir que l'État leur offre un cadeau plus substantiel que la défiscalisation de ces heures supplémentaires.

Quant aux six millions de travailleurs des petites entreprises qui ne bénéficient pas des RTT, Sarkozy leur annonce en fait qu'il n'y a pas d'espoir pour eux de gagner plus. Pas plus qu'il n'y en a pour certains des salariés de la Fonction publique qui, comme les enseignants,

n'ont aucune RTT à faire racheter par un généreux patron, pas plus que pour les retraités, les handicapés et tous ceux qui (sur)vivent d'allocations insuffisantes.

La monétisation des RTT, c'est du vent et des discours, la seule chose dont ce gouvernement n'est pas avare à l'égard des travailleurs.

Sophie GARGAN



Cette annonce n'a même pas l'honneur de la nouveauté, car le déblocage de la participation d'un montant maximum de 10 000 euros avait déjà été initié en 2004 sous Raffarin par un certain Nicolas Sarkozy, alors ministre du Budget et déjà spécialisé dans l'art de vous faire cadeau de votre propre argent.

Quant à la prime de 1 000 euros dans les entreprises de moins de 50 salariés, elle aussi a déjà été expérimentée. Fin 2005, Villepin avait instauré le « bonus Villepin » plafonné à 1 000 euros. Exonérée de char-

ges et défiscalisée, cette prime avait évidemment été subordonnée au bon vouloir de l'employeur.

Dans les grosses entreprises comme dans bien des petites, le patronat a pris l'habitude de remplacer les augmentations du salaire de base par des gratifications exceptionnelles. Cette prime de 1 000 euros étant déjà annoncée comme exonérée de cotisations, le patronat pourra être généreux... en partie avec l'argent de la Sécurité sociale.

Christian BERNAC

Le travail du dimanche, pour gagner plus ?

Sarkozy propose, pour augmenter le pouvoir d'achat, de travailler le dimanche. Ce ne serait que sur la base du volontariat précise-t-il. Mais c'est se moquer du monde. Bien des caissières ou des vendeuses savent comment le patron leur fait payer un refus de venir le dimanche en leur imposant des horaires décalés, ou en leur refusant leurs dates de vacances, quand ce n'est pas la menace pure et simple du licenciement ?

Aujourd'hui les pressions sont donc déjà fortes alors que le travail du dimanche reste réglementé, mais il n'y aura plus aucune limite s'il devient la règle. Et bien évidemment ce ne sera pas le salarié qui choisira les dimanches mais le patron qui les lui imposera, aux dates qui l'arrangeront.

Sarkozy annonce aussi que cela ne se fera qu'à la condition que les salariés soient payés le double. Voilà une excellente nouvelle pour les milliers de salariés qui travaillent déjà le dimanche, dans les transports, les hôpitaux, la restauration et même dans l'industrie, s'ils prenaient les paroles de Sarkozy au sérieux. Car ils sont bien loin de voir leur salaire doubler ce jour-là.

Mais Sarkozy s'est bien gardé de donner la moindre précision sur qui bénéficierait de ce salaire double, parce que son propos n'est qu'un bavardage sur son thème habituel du « travaillez plus pour gagner plus ». Car si une partie du patronat voudrait bien pouvoir faire travailler le dimanche, il n'a pas envie de majorer pour cela la paye de 100 %. Et ce n'est pas Sarkozy qui va l'y contraindre !

Cédric DUVAL

Participation, prime et tours de passe-passe

Fillon et Sarkozy ont annoncé, en dehors du rachat des heures de RTT, le déblocage de la participation jusqu'à hauteur de 10 000 euros et une prime de 1 000 euros dans les entreprises de moins de 50 salariés. Cette annonce se veut alléchante, mais il n'y a pas de quoi s'enthousiasmer.

La participation est un dispositif, obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés, prévoyant des versements sur un compte en fonction des bénéfices déclarés de l'entre-

prise. Sauf mariage, Pacs, cessation du contrat de travail ou acquisition d'une résidence, ces sommes sont normalement bloquées pendant cinq ans. Sarkozy annonce donc uniquement le déblocage anticipé d'une somme qui de toute façon doit revenir au salarié.

Comme l'a dit le responsable CGC Michel Lamy, cette décision est « une technique de pickpocket : on laisse entendre aux Français qu'on va leur donner du pouvoir d'achat en plus, mais en fait on pique dans leur épargne. »

• Logement

Une réforme bien limitée

Sarkozy a proposé qu'à partir du 1^{er} janvier 2008, la révision annuelle des loyers ne soit plus indexée sur l'indice du coût de la construction mais sur celui de l'inflation. Intox volontaire ou déclaration à la va-vite, il semble ignorer que, depuis le 1^{er} janvier 2006, l'augmentation des loyers n'est plus calculée en fonction de la variation du coût de la construction mais d'un indice plus favorable aux locataires. Cet « indice de référence des loyers » (IRL) est

composé à 60 % de l'indice des prix à la consommation, à 20 % de l'indice du coût de la construction et à 20 % de l'indice des prix des travaux d'entretien.

Le fait est qu'au deuxième trimestre 2007, l'indice du coût de la construction progressait de 5,05 %, l'IRL de 2,76 % alors que l'indice des prix à la consommation affiche une augmentation de 1,8 % entre octobre 2006 et octobre 2007. La diminution de la hausse,

avec le nouveau mode de calcul, ne serait donc que de 1 %. Pas de quoi faire la fête pour les locataires dont les salaires progressent de toute façon bien moins vite que l'inflation.

La portée de cette réforme est de toute façon limitée puisqu'elle ne concernera pas les augmentations appliquées par les propriétaires à l'occasion d'une nouvelle location. Ces derniers ne se privent pas de réviser leurs loyers à la hausse à chaque changement

de locataire, en fonction tout simplement de ce qu'ils réussissent à imposer.

Reste la proposition de limiter le dépôt de garantie à un mois et de remplacer la caution par un fonds public de mutualisation des risques. Ses modalités de financement restent à définir, mais la préoccupation du gouvernement est claire : avant tout garantir les intérêts des propriétaires.

Ce n'est pas cela qui améliorera le pouvoir d'achat des

locataires, ni qui résoudra la crise du logement. Pour que les loyers ne soient pas entraînés par la spirale de la spéculation immobilière, il faudrait d'abord et surtout construire massivement des logements à loyers accessibles. Or, dans ce domaine, non seulement les projets gouvernementaux sont très en dessous des besoins, mais il y a encore loin des paroles aux actes.

Roger MEYNIER

• Refonte et simplification du Code du travail ?

Les droits des travailleurs en ligne de mire

L'ordonnance du 12 mars 2007 ordonnant une refonte « en vue de simplifier » le Code du travail a connu son aboutissement avec le projet présenté au vote de l'Assemblée nationale, mardi 4 décembre. Cette réécriture complète du Code du travail est une farce grossière, mise en place par le gouvernement Villepin et reprise à son compte par celui de Fillon, à la suite de travaux menés dans le secret par des hauts fonctionnaires, sans aucun débat préalable.

La « simplification nécessaire du Code du travail » annoncée, prétexte à la promulgation de cette ordonnance, a finalement abouti... au doublement du nombre des articles par rapport au code existant : il y en a 1 761 de plus. À cela s'ajoutent la déstructuration totale de l'ancien code, qui rend le nouveau illisible, et une réécriture de nombre d'articles. Parfois par un simple changement de syntaxe, celle-ci permettra aux patrons une contestation tous azimuts de nombreux acquis.

Ainsi pourraient se trouver

remis en cause l'interdiction du travail du dimanche, le doublement des indemnités de licenciements adopté en 2002, le 1^{er} mai considéré comme jour férié pour les salariés agricoles. En cas d'infraction aux règles de sécurité, les responsabilités qui incombaient aux seuls employeurs seraient désormais partagées par les salariés eux-mêmes, etc.

Cette attaque contre les 19 millions de salariés, dont la vie au travail est régie par ce code, a été menée tambour battant. Une députée faisait remarquer que le temps alloué par le

gouvernement au débat sur cette refonte du Code du travail à l'Assemblée nationale était plus restreint que le temps réservé au débat consacré au problème des chiens dangereux.

Il ne s'agit encore là que de ce que le gouvernement a osé appeler une refonte du Code du travail « à droits constants ». Cela présage de ce qu'il en sera dans la prochaine période, au tout début 2008, quand viendra

le temps de mettre en route « d'urgence », les modifications du marché du travail, revendiquées par le patronat. On est donc prévenu, et il faut vraiment se préparer à répondre comme il le faut à ce brigandage « social » de grands chemins.

Paul SOREL



Revenu salarial en baisse

Selon une étude de l'Insee rendue publique le 29 novembre, le revenu salarial net moyen pour les secteurs public et privé a stagné entre 1978 et 2005, avec même une réduction de près de 0,5 % sur la période de 2000 à 2005.

Les services de l'Insee se sont même déclarés surpris, disant qu'ils avaient l'habitude de travailler avec un autre indicateur comme le « salaire moyen par tête » qui, lui, a augmenté de 29 % sur la même période.

En fait, cette différence s'expliquerait, selon l'Insee, par l'intégration dans les calculs de ce que ses services appellent la « qualité du travail », autrement dit s'il s'agit d'un CDI, d'un CDD ou d'un contrat d'Intérim. Dans la mesure où la part des salariés ne travaillant pas à temps complet est passée de 17 à 31 % dans le même intervalle de temps, il est logique que le revenu salarial global n'augmente pas, y compris dans les statistiques ministérielles.

L'étude ajoute même : « De manière assez prévisible, c'est pour les jeunes et les ouvriers (surtout les femmes) et les employés que les durées d'emploi contribuent le plus aux inégalités de revenu salarial. »

Le gouvernement, qui prétend toujours s'appuyer sur l'indice des prix à la consommation, qui fait entrer dans ses calculs les équipements audiovisuels, informatiques et électro-ménagers, dit depuis des années que les prix n'augmentent pas au-delà du raisonnable. Mais la réalité que vivent des millions de travailleurs est bien celle de l'augmentation continue des prix, pour une stagnation, voire une baisse régulière des revenus.

David MARCIL

• Négociations sur le contrat de travail

Fillon veut « s'en mêler », mais il pourrait « s'emmêler »

Fillon a annoncé vendredi 23 novembre qu'il voulait conclure avant la fin de l'année la réforme du contrat de travail. « Le gouvernement va s'en mêler, a-t-il affirmé, car les négociations commencent à s'enliser. »

Ces négociations, en cours depuis la rentrée de septembre entre le patronat et les syndicats, portent sur la « modernisation du marché du travail »,

en particulier sur le contrat de travail, la période d'essai, la rupture du contrat et l'assurance-chômage. Régulièrement le patronat a avancé ses revendications, qui visent toutes à soumettre les salariés à son arbitraire. Fillon a abondé dans ce sens et donné ses objectifs : « Nous voulons simplifier les règles, assouplir le contrat de travail, instituer une flex-sécurité à la française. » Simplifier,

cela veut dire pour lui remettre en cause les quelques garanties en matière d'embauche, de type de contrats et de licenciement, qui existent à l'heure actuelle en faveur des salariés.

Le patronat est bien d'accord avec ce genre de simplification. La présidente du Medef a d'ailleurs déclaré qu'elle se demandait s'il ne fallait pas aussi « mettre sur la table la question de la suppression

de la durée légale du travail ».

Que patronat et gouvernement soient d'accord n'est pas pour surprendre : le second est au service du premier. Mais il n'est par contre pas dit que les travailleurs les laissent démolir sans réagir les quelques lois qui limitent encore l'arbitraire patronal.

Vincent GELAS

• Fonction publique

Paroles, paroles... et toujours pas de hausse des salaires

La grève a été très suivie, le 20 novembre, par les travailleurs des services publics, en particulier dans les établissements scolaires, où les deux tiers des salariés ont cessé le travail. Les chiffres de grévistes fournis par les ministres étaient d'ailleurs grossièrement minorés. L'objet de la grève était l'exigence d'un rattrapage du pouvoir d'achat, d'une augmentation des salaires, ainsi que la dénonciation des 22 900 suppressions de postes programmées.

Et voilà que, dans son interview-fléuve du 29 novembre, Sarkozy a évoqué une possible augmentation de 25 % du tarif des heures supplémentaires et une « monétisation » des RTT, c'est-à-dire la possibilité de

payer les journées de repos accumulées par les travailleurs des hôpitaux dans leur compte épargne-temps, jamais récupérées faute de personnel.

On reconnaît là le sempiternel « travailler plus pour gagner plus » de la campagne électorale, saupoudré en l'occurrence d'une bonne dose de cynisme. Si les salariés de la fonction publique visés ont « travaillé plus », c'est contraints et forcés, et sans être payés, et ils ne le seront peut-être que s'ils renoncent à leurs RTT ! Quant à tous ceux, dans l'Éducation nationale par exemple, qui de par leur statut ne peuvent accumuler de RTT – près de la moitié des salariés du secteur public – il est donc de toute façon exclu

qu'ils gagnent plus.

Dernier épisode, le ministre de la Fonction publique Eric Woerth a, le 3 décembre, réuni les directions syndicales des fonctionnaires pour annoncer... une nouvelle réunion prévue le 17 décembre. Ce jour-là devraient s'ouvrir des négociations sur le maintien du pouvoir d'achat des salariés de l'État, des territoriaux et des hospitaliers. Le ministre a suggéré que le point d'indice serait « au cœur des négociations » (la valeur du point constitue la base sur laquelle est calculé le salaire des fonctionnaires, par multiplication), en précisant pourtant d'entrée qu'il fallait « y mettre autre chose » et immédiatement enchaîné avec le refrain

des heures supplémentaires et de la « monétisation » des RTT.

À la suite de la réunion, si certains dirigeants syndicaux, comme celui de la CFDT ou de l'UNSA, se sont dit rassurés, le représentant de la CGT s'est déclaré « pas très satisfait », celui de la FSU a rappelé le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, et tous ont noté l'absence de rattrapage du pouvoir d'achat perdu, estimé à plus de 6 % depuis 2000, évoquant de futures mobilisations. Ce serait bien le moins. Les salariés du public ont montré le 20 novembre que, pour eux, la dégradation du pouvoir d'achat et l'insuffisance des salaires ont atteint un point limite.

Viviane LAFFONT

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Contre une réforme de l'enseignement professionnel qui veut des jeunes au boulot, plus vite et moins formés

Parallèlement à la mobilisation des étudiants et lycéens contre la loi Péresse, depuis deux semaines, élèves et enseignants de lycées professionnels ont manifesté dans plusieurs villes contre la réforme de l'enseignement professionnel annoncée par Darcos : suppression des Brevets d'Enseignement Professionnel (BEP) et « généralisation » des baccalauréats professionnels (Bacs Pro) en trois ans seulement. Dans une circulaire adressée aux Recteurs d'Académie, Darcos fixe des objectifs chiffrés pour la rentrée 2008. Les manifestations ont eu lieu là où les rectorats ont déjà annoncé la couleur pour la rentrée 2008.

Jusqu'à présent à la sortie de la classe de troisième, les élèves se voyaient proposer trois filières : la filière générale, la filière technologique – toutes deux préparant à un baccalauréat en 3 ans – et la filière professionnelle proposant ou bien un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) en 2 ans menant directement à la vie active, ou bien un BEP en 2 ans suivi d'un Bac Pro en 2 ans.

Dans ce dernier cas, la préparation du Bac Pro se faisait en 4 ans, via le BEP, diplôme national, au bout de 2 ans. Avec la réforme prévue, les élèves de cette filière n'auraient plus que 3 ans pour préparer leur Bac – l'année supplémentaire leur étant pourtant nécessaire pour se mettre au niveau, après souvent des difficultés scolaires en enseignement général au collège. De plus, exit de facto le BEP, qui n'était pas reconnu dans les Conventions collectives, au contraire du CAP dont les chambres patronales contrôlent en partie les programmes et les jurys.

L'enseignement professionnel, 30 ans en arrière ?

Cette réforme est déjà une manière de réduire les effectifs d'enseignants des lycées professionnels. Mais pas seulement.

Les lycées professionnels sont les héritiers des Collèges d'Enseignement Technique (CET) supprimés en 1976, qui représentaient « l'enseignement court » pour les gosses d'ouvriers : les jeunes sortaient alors titulaires d'un CAP ou d'un BEP et allaient travailler dès l'âge de 16 ans. Depuis et pendant plus de trente ans, l'enseignement pro-

fessionnel a été « tiré vers le haut », offrant aux jeunes des classes populaires des formations plus longues comme le Bac Pro et même, de plus en plus, le BTS, formation post-bac en 2 ans.

Certes, c'était une façon de garder plus longtemps sur les bancs de l'école des jeunes qui ne trouvaient pas de boulot sur le marché du travail. Mais cela a permis aussi l'accès d'un plus grand nombre à une certaine culture générale, même insuffisante, car faute de moyens, la « massification » de l'enseignement s'est souvent accompagnée de programmes d'enseignement général allégés.

Avec la réforme envisagée, il y a gros à parier qu'en 3 ans seulement, une bonne partie des élèves qui voulaient décrocher un Bac Pro n'y parviendront pas. Exit donc, tous ceux-là, vers des formations plus courtes : CAP et apprentissage, alors qu'auparavant le passage par le BEP permettait à environ 50 % d'aller au Bac Pro. Dans les projets communiqués par certains rectorats, il y a d'ailleurs un gonflement des filières CAP, au détriment des Bacs Pro, cependant que les équipes des lycées professionnels publics sont fortement incitées à accepter des sections d'apprentis.

Pas question que des jeunes soient envoyés illico vers des petits boulots

Là où les informations sur la rentrée 2008 ont été données, les jeunes ne s'y sont pas trompés et, très vite, ont manifesté dans les rues aux cris de « Non à la suppression des BEP », « Non à une culture au rabais ». Face à la montée de la colère, des responsables de rectorats affirment que Darcos aurait décidé de « geler » la réforme de l'enseignement professionnel, du moins jusqu'en février. S'agirait-il d'un recul ? Ou d'un pas en arrière pour mieux sauter ?

Ce n'est pas un « gel » que demandent les lycéens et enseignants des lycées professionnels qui ont commencé à se mobiliser, mais un retrait pur et simple de cette réforme rétrograde et méprisante pour les élèves issus des classes populaires. La mobilisation doit s'amplifier.

Jean-Jacques FRANQUIER

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : *Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires* : La fédération des luttes à portée de mains ? – *retraites* : 15 ans d'attaques systématiques – *Une tribune de la LCR* : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations – *USA* : la majorité contre la guerre – *Allemagne* : grève tenace des roulants – *Belgique* : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Guadeloupe

Épidémie de dengue et insuffisance des moyens de prévention

La Guadeloupe est actuellement frappée par une épidémie de dengue, 6 000 cas ont déjà été recensés. Face à cette maladie transmise par des moustiques, et qui peut atteindre des formes graves notamment chez les enfants et les personnes âgées, les pouvoirs publics s'inquiètent mais, comme c'est souvent le cas, avec retard et un certain affolement qui donne l'impression qu'ils ne savent pas trop quoi faire.

Dans un article consacré à ce sujet, le journal de nos camarades trotskistes antillais *Combat Ouvrier* montre l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics.

« (...) Ce n'est pas la première fois qu'une telle épidémie frappe la Guadeloupe. En 1995, la Direction de la santé et du développement social (DSDS) avait fait preuve de son manque d'efficacité, lié principalement au manque de moyens matériels et de personnel. À l'époque, les agents de la DSDS et la CGT Guadeloupe avaient dénoncé les problèmes et mis en garde contre une récurrence de plus grande ampleur. Le problème s'est également posé à la Réunion, de façon encore plus grave, avec l'épidémie de chikungunya.

Mais une fois l'épidémie enrayée, il semble que le problème ait été oublié (...).

L'épidémie est cette fois-ci encore plus importante, et les erreurs sont les mêmes. Entre-temps, l'éducation pour la santé de la population a été laissée en suspens, alors que chacun sait que les

habitudes en la matière sont longues à s'implanter et nécessitent un effort sur une longue durée pour modifier les comportements. Par ailleurs, les campagnes de démoustication par pulvérisations sont épisodiques et interviennent principalement en période d'épidémie. On semble avoir régressé en la matière : il y a plusieurs dizaines d'années, les passages étaient réguliers, tout comme les interventions des agents de la DSDS chez les particuliers, avec destruction des gîtes larvaires et distribution de produits à placer dans les pots de fleurs par exemple (...).

À la base de ces insuffisances, il y a bien sûr le manque de moyens matériels et humains : le nombre d'agents chargés de la prévention est en régression (...). En Guadeloupe, ils sont aujourd'hui 58, dont quatre en congé longue maladie. Il y a quelques années, ils étaient 122 ! La situation en Martinique est encore plus critique, avec 32 agents. À la Réunion, les agents qui étaient dans le passé 177, se sont retrouvés à seulement 45 au moment de l'épidémie de chikungunya (...).

La politique d'économie de l'État sur les services publics a des conséquences très graves puisqu'elle met en danger des vies. Mais la santé de la population n'est pas une priorité pour les pouvoirs publics, et quand les problèmes deviennent graves, la direction de la DSDS avoue son impuissance en s'en remettant aux pompiers et à l'armée, et en culpabilisant la population. »

Contre le chômage et la précarité

Parmi les mesures gouvernementales qui prétendent augmenter le pouvoir d'achat, aucune ne concerne les sept millions de travailleurs pauvres, les chômeurs, les précaires, les retraités et les allocataires des minima sociaux.

En particulier, les allocations chômage et le smic ne sont pas revalorisés, alors que cela ne dépendrait que du gouvernement. La moitié des travailleurs de ce pays continueront à ne toucher que 1 005 euros net par mois pour un emploi à plein temps. Un pouvoir non pas d'achat, mais de survie devrait-on dire !

Dans sa campagne électorale, Sarkozy s'était engagé à revaloriser les minima sociaux, à augmenter par

exemple de 25 % le minimum vieillesse, qui n'est actuellement qu'à 610 euros mensuels... Mais, jusqu'à présent, non seulement il n'a rien fait, mais il veut prendre 116 euros (et peut-être plus, car on parle d'augmenter celle-ci) au titre de la redevance télévision annuelle aux 850 000 retraités pauvres qui en étaient exonérés !

Plusieurs associations de défense des travailleurs au chômage – AC !, APEIS, CGT-Chômeurs, MNCP – appellent à manifester le samedi 8 décembre : « Contre le chômage et toutes les formes de précarité et pour la justice sociale. » Lutte Ouvrière soutient cet appel.

**Manifestation à Paris
samedi 8 décembre à 14 heures,
de la place de la République
à la place de la Nation**

• Restos du cœur

Baromètres de la misère à la hausse

Pour leur vingt-troisième hiver, les Restos du cœur viennent de rouvrir leurs portes. Ils ont servi 82 millions de repas en 2006 à 700 000 personnes, soit dix fois plus qu'à leur ouverture en 1985. Les 1 900 Restos fonctionnent essentiellement grâce à la générosité de particuliers : 480 000 envoient chaque année un chèque et 51 000 bénévoles distribuent les aides alimentaires. Quant au gouvernement, il s'en désintéresse, celui-ci comme les précédents !

Ces deux dernières années, le nombre de personnes accueillies a encore cru de 10 %. Des chômeurs en fin de droits, des RMIstes, des fem-

mes seules avec enfants, des travailleurs et des retraités pauvres ont besoin de ces Restos du cœur.

« Aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid » chantait Coluche en ouvrant le premier Resto. Vingt-deux ans après, 7 millions de personnes en France, soit 12 % de la population, survivent sous le seuil de pauvreté de 817 euros par mois !

Pendant ce temps, l'État et le gouvernement Sarkozy arrosent les riches et, comme l'an dernier, on verra peut-être un ministre venir se pavaner dans un Resto. Les enfoirés !

Louis Bastille

• D'Airbus à Dassault

« Dollar faible » et pressions fortes sur les salariés

Dans une série d'entretiens aux médias les dirigeants d'Airbus rejoins par ceux de Dassault ont brodé sur un seul thème : la hausse de l'euro par rapport au dollar entraînerait un manque à gagner insupportable pour leurs entreprises et les menacerait même à terme. Ils seraient donc contraints de délocaliser une partie de leur production dans des zones à bas coût ou dans la zone dollar.

Pour l'instant ces deux entreprises et leurs actionnaires se portent à merveille. L'année 2007 est celle du record de commandes pour Airbus comme pour l'avion civil de Dassault, le Falcon. Le bénéfice de Dassault a augmenté de 46 % cette année. De plus Gallois, patron de la maison mère d'Airbus

EADS, et Edelstenne, patron de Dassault, sont loin de la vérité lorsqu'ils affirment acheter en dollars et vendre en euros et donc « perdre au change ». Une bonne partie de leurs achats sont déjà libellés en dollars, ne serait-ce que les moteurs fabriqués par General Electric, Pratt et Whitney ou Rolls Royce, qui représentent une part importante du coût des avions. Un militant syndical d'Airbus a estimé que l'entreprise payait 70 % de ses sous-traitants en dollars. Ce pourcentage va encore augmenter avec la vente de sept usines du groupe. En effet les transactions d'Airbus avec ces usines, devenues sous-traitantes, se feront en dollars, même pour celles situées en Picardie ou en Loire-Atlantique ! Quant

à Dassault, outre le fait qu'il possède une usine aux États-Unis, il paye déjà en dollars 50 % du coût de ses Falcon.

Les groupes qui opèrent à l'échelle de la planète ont appris depuis longtemps à jouer avec les différences de cours des monnaies. Aussi cette campagne de presse des aviateurs vise surtout à faire pression sur les salariés, les leurs comme ceux de leurs sous-traitants. La menace de « délocalisation », c'est-à-dire la menace du chômage, est là pour faire accepter aux travailleurs le blocage des salaires, les restructurations, les augmentations de charge de travail.

Paul GALOIS

Parler du dollar et palper des euros

En se plaignant de difficultés du fait du « dollar faible » Airbus et Dassault font aussi un appel du pied au gouvernement pour qu'il augmente ses largesses. Le devoir de l'État n'est-il pas de défendre l'emploi en subventionnant les entreprises ?

Mais que serait Dassault si l'État ne lui achetait pas déjà

une bonne partie de sa production d'avions militaires, après avoir subventionné ses frais d'études et de recherches ? Et que serait Lagardère, gros actionnaire d'Airbus, sans le soutien de l'État qui lui a offert l'entreprise pour une bouchée de pain et qui pousse même la mansuétude jusqu'à racheter les

actions dont il veut se débarrasser avant que leur cours ne chute ?

Vivre de l'assistance publique crée décidément de mauvaises habitudes chez les capitalistes. En voilà, des assistés qui abusent !

P. G.

C'est la galère, les pdg sont dans la misère

Proxinvest, une société de conseils aux actionnaires, a révélé que les patrons des 120 plus grandes entreprises françaises ont vu leurs émoluments baisser de 5 % en 2006, ne s'établissant plus qu'à une moyenne de 1,24 million d'euros par an. Si l'on ajoute que, dans le même temps, le caviar acheté au kilo a augmenté de 27,8 %, le Dom Perignon de 39,1 % et que Château-Lafite a carrément triplé ses prix, on comprend que certains soient pris à la gorge.

Une lueur d'espoir existe toutefois. Le prix des habitations de luxe dont ils sont généralement propriétaires a grimpé, lui, de 150 % en cinq ans, augmentant d'autant leur patrimoine et donc leur pouvoir d'achat s'ils s'avisent de vendre pour aller habiter en HLM.

Quand on veut, on peut toujours trouver une solution !

Paul GALOIS



Le Père Noël est une ordure

France Télécom a envoyé un message à chacun des salariés pour leur annoncer une prétendue « bonne nouvelle » : ils pourront, s'ils le souhaitent, être payés d'une partie de leurs jours de congés payés et des repos compensateurs non pris. Et la direction d'ajouter une phrase

qui a fait vivement réagir dans les services, expliquant qu'une telle « opportunité » permettra de profiter d'un « complément de revenu ponctuel », « bienvenu en cette période de fête » !

Alors que le pouvoir d'achat des salaires est en baisse depuis des années, l'idée d'avoir à

renoncer à des jours de congés pour acheter les cadeaux de Noël est particulièrement malvenue. La direction confirme à sa façon qu'une augmentation des salaires serait non seulement « bienvenue », mais qu'elle est nécessaire.

Correspondant LO

• Moselle

Merci, Madame Alliot-Marie !

Jusqu'à la dernière campagne, les Restos du cœur de Moselle-Ouest bénéficiaient du concours de l'armée pour le transport des marchandises, à raison de deux demi-journées par semaine. Mais la ministre de l'Armée de l'époque, Alliot-Marie, a écrit au président des Restos pour lui dire que ce n'était plus possible car l'armée devait se recentrer sur ses « missions essentielles ». Les Restos ont alors demandé à la mairie de Metz de l'aider mais celle-ci a répondu, elle aussi, que ce n'était pas possible.

L'absence de moyens publics pour le transport pèse sur les comptes des Restos

qui, pour cette année, seront obligés de recourir à des moyens privés, alors que les volumes à transporter sont importants : pas moins de douze à quinze palettes pour le restaurant de Borny par exemple.

Élus et ministres trouvent souvent formidable l'action des Restos du cœur ou des associations caritatives, mais ne sont pas prêts à leur donner la main. Même pas pour le prêt d'un camion militaire, la seule « mission » qui s'avérerait utile à quelque chose sur les routes de Moselle.

Étienne HOURDIN



• Russie

Poutine plébiscité

Les élections législatives du 2 décembre ont été un large succès pour le parti Russie Unie, dont le président russe Poutine a personnellement dirigé la campagne. Un succès qui lui a valu les félicitations de Sarkozy, seul dirigeant occidental à lui en adresser. Avec 64,19 % des voix, Russie Unie arrive très largement en tête et égale le score par lequel Poutine avait été réélu président en 2004. Trois cent quinze sièges devraient lui revenir à la Douma (la Chambre des députés). Seuls trois autres partis ont réussi à franchir la barre de 7 % permettant d'avoir des élus. Le Parti Communiste, avec 11,59 % des suffrages, aurait 57 députés. Le parti de l'ultra-nationaliste Jirinovsky, qui soutient Poutine, en aurait 40 avec 8,18 % des voix. Quant à Russie Juste, récemment créée par le Kremlin, ses 7,78 % lui donnent 38 élus.

Près de 400 des 450 sièges à la Douma iront donc aux partis soutenant ouvertement Poutine. S'appuyant sur cette majorité écrasante et se targuant d'une forte légitimité populaire, le président russe va tenter de résoudre la principale question qui préoccupe actuellement les cercles dirigeants : celle de sa succession.

En mars 2008, devrait avoir lieu une élection présidentielle sans que, dans l'état actuel des choses, la Constitution russe autorise Poutine à briguer un troisième mandat. Et depuis des mois les médias relayent rumeurs et hypothèses variées sur la façon dont Poutine pourrait quitter la présidence tout en gardant la réalité du pouvoir.

Quelle que soit la solution qu'il trouvera, et quelles que soient les fraudes qui ont émaillé le scrutin du 2 décembre, ce dont la presse internationale s'est fait

l'écho, Poutine bénéficie certainement d'un crédit dans l'opinion, grâce à un bilan qui apparaît comme relativement positif à une grande partie de celle-ci.

Après des années de déliquescence du pouvoir, soviétique sous Gorbatchev, puis russe sous Eltsine, Poutine semble en effet avoir rétabli le pouvoir central, mais aussi le fonctionnement de l'économie.

« Remise en ordre »...

Quand il parvint au pouvoir, fin 1999, le pouvoir central était à l'image titubante d'un président Eltsine ravagé par la maladie autant que par l'alcool. L'économie était livrée au pillage débridé des mille et un secteurs de la bureaucratie, le pays avait été démembré, et ce qu'il en restait était la proie des roitelets locaux de la bureaucratie, qui

avaient transformé leur province ou leur république en un fief soumis à leur clan. Ils l'avaient doté de lois propres, contrevenant à celles édictées par Moscou, parfois de représentations indépendantes à l'étranger. Ils retenaient les impôts pour en faire profiter les seuls membres de leur clan. Et avant même le krach financier d'août 1998, la mise à sac des caisses de l'État par les nombreux clans rivalisant autour du pouvoir central avait mis le pays à genoux.

Dès la fin 1999, Poutine entreprit de restaurer l'autorité de l'État russe avec une poigne de fer. Il lança une seconde guerre terrible dans le Caucase et mit au pas les proches du pouvoir précédent qui avaient profité de la faiblesse de ce dernier pour s'enrichir à grande vitesse, précipitant une grande partie de la population dans la misère.

Pour cela, Poutine a été aidé par la flambée des prix des hydrocarbures et autres matières premières, dont la Russie est l'un des premiers producteurs mondiaux. Cela a renfloué les caisses de l'État, et permis de verser à peu près régulièrement des salaires et pensions moins misérables que précédemment, ce qui a été mis au compte de Poutine par une population qui n'en pouvait plus.

C'est d'abord cette remise en ordre de la société qui explique la

relative popularité de Poutine, dont les résultats électoraux donnent un reflet amplifié par la brutale mise à l'écart de la plupart des courants d'opposition.

...par la « dictature de la loi »

Pour parvenir à ses fins, Poutine a su s'appuyer sur ce qui avait, au sein du pouvoir, le mieux résisté à la déliquescence de l'ère Eltsine : l'ex-KGB, autrement dit la police politique, l'armée, la police et autres corps de répression. Ancien officier du KGB, il a systématiquement placé des hommes des « ministères de force » à la tête des rouages de l'État, des entreprises géantes reprises aux oligarques. Ces « siloviki », les hommes des forces armées en tout genre, ont peu à peu reconstruit ce que Poutine nomme la « verticale du pouvoir » au moyen de la « dictature de la loi ».

Ladite loi est d'abord celle de la bureaucratie ex-stalinienne qui est restée la force sociale et politique dominante de la société russe. Car à côté de « nouveaux riches » prospérant dans les affaires, on trouve une bureaucratie très nombreuse qui exploite le fait qu'elle tient le pouvoir, et donc celui d'autoriser ou pas les affaires de la petite et moyenne bourgeoisie russe.

Le Kremlin de Poutine chapeaute au sommet ce parasitisme

• Le Parti Communiste russe

Notables affairistes et électorat populaire

Avec près de 12 % des suffrages, le Parti Communiste de la Fédération de Russie (KPRF) reste la seconde force électorale du pays, même s'il est loin de ses scores d'il y a une dizaine d'années quand, sous Eltsine, il arrivait en tête aux élections, avec près du tiers des voix, et avait avec ses alliés une majorité de fait à la Douma.

En fait, le KPRF s'est toujours comporté comme une opposition loyale au pouvoir en place en Russie. Et cela bien que celui-ci, sous Eltsine comme sous Poutine, n'ait cessé de chercher à l'affaiblir. La dernière tentative en la matière a été la création en 2006, avec la bénédiction du Kremlin, d'un parti nationaliste « de gauche », Russie Juste, dont l'ambition déclarée était de rafler des voix, et des élus, au KPRF.

Malgré cela, ce parti a réussi à

conserver la seconde place sur l'échiquier politique, remportant parfois des succès, comme voici quelques mois quand il a ravi la mairie de Volgograd, l'ancienne Stalingrad, une ville d'un million d'habitants. Associé à l'exécutif dans de nombreuses villes et régions, l'appareil du KPRF est également lié, comme les autres partis en vue, aux milieux d'affaires. Certains de ses dirigeants comptent même parmi les grandes fortunes russes et le secrétaire général du parti, Ziouganov, ne manque pas une occasion de rappeler qu'il a personnellement créé un des tout premiers clubs pour hommes d'affaires du pays. Pour faire bonne mesure, le même se répand chaque fois qu'il le peut sur tout le bien qu'il pense de la Bible en particulier et de la hiérarchie de l'Église orthodoxe en général, et il s'affiche chaque fois qu'il le peut aux côtés de hié-

rarques ensoutanés et barbus pour entonner des cantiques à la gloire de la Russie éternelle, celle de Pierre le Grand et de Staline.

Bien sûr, ce n'est pas l'affichage d'un conservatisme grand teint qui assure au KPRF près de huit millions d'électeurs et une présence d'un bout à l'autre du pays. D'une certaine façon, c'est même malgré cela que, dans des régions industrielles sinistrées, il réalise de bons scores ; que des jeunes le rallient encore ici ou là ; que, dans les campagnes laissées à l'abandon, d'anciens kolkhoziens continuent à voter pour un parti qui, malgré ce qu'il est réellement, évoque peu ou prou le passé soviétique. Un passé qui, pour les « petits » et les laissés-pour-compte de la Russie des « nouveaux riches », apparaît comme bien moins inégalitaire que le présent.

P.L.



« Notre vote, c'est la

À la veille du scrutin russe, l'un des principaux journaux populaires de Russie, la *Komsomolskaïa Pravda*, titrait : « Une nouvelle vague de grèves en Russie a-t-elle commencé avec celle de Ford ? »

Au moment où nous écrivons, les travailleurs de Ford Vsévoljsk, près de Saint-Péters-

bourg, en étaient à leur deuxième semaine de grève pour des augmentations de salaire, mais aussi contre la discipline imposée par l'encadrement. Une nouvelle fois, car ces derniers mois les ouvriers de Ford Russie ont fréquemment défrayé la chronique des luttes sociales, même si les médias ne leur accordent que bien peu de place.





• Venezuela

La réforme constitutionnelle de Chavez repoussée

Immédiatement après son échec à imposer sa révision constitutionnelle par référendum, rejetée dimanche 2 décembre par 51 % de « non » contre 49 % de « oui », le président vénézuélien Hugo Chavez a reconnu publiquement sa défaite.

La presse française, prompt à calomnier Chavez, a aussitôt applaudi à ce revers du président vénézuélien, qualifié, une formule désormais convenue, de « séisme politique ». Pour une fois, la grande presse n'aura pas besoin de prétendre, comme elle l'a fait à chaque succès électoral de Chavez, que ses partisans ont bourré les urnes !

Depuis que ce régime existe, la presse en effet ne se fait l'écho que des aspirations des possédants et des politiciens débarqués par le président vénézuélien, c'est-à-dire de tous ceux qui ne rêvent que du retour de l'avant-Chavez, un temps où les plus riches pouvaient s'enrichir sans laisser la moindre miette aux classes populaires.

Jusqu'à présent, la droite vénézuélienne, soutenue ouvertement par les États-Unis, avait été battue à plate couture dans toutes les consultations électorales, le président vénézuélien ayant même été réélu avec 60 % des voix en 2006. Elle s'était donc mobilisée contre ce référendum et avait poussé les étudiants sympathisant avec la droite à manifester dans la rue contre la nouvelle Constitution.

Sur le contenu de celle-ci, la droite a agité le chiffon rouge

des formules creuses de Chavez sur le « socialisme du XXI^e siècle », les risques d'étatisme, ce qu'elle appelle la « cubanisation du régime ». C'est d'autant plus ridicule que, dans la Constitution refusée comme dans celle mise en place par Chavez au début de son régime, et qui va continuer à avoir cours, il n'est nullement question de mettre fin à la propriété privée des moyens de production. Bien au contraire, celle-ci est encouragée.

C'est d'ailleurs ce que reprochent à Chavez ceux qui le critiquent sur sa gauche, notamment certains syndicalistes de l'aile radicale de l'UNT, la centrale syndicale qui s'est forgée en résistant aux tentatives de la droite de garder le contrôle de l'État et de la compagnie nationale pétrolière, en 2002-2003. Sur sa gauche, Chavez se voit reprocher d'être partisan d'un « socialisme avec patrons ». Des groupes d'extrême gauche, relayant ces critiques, appelaient à « voter nul » au référendum.

La droite s'inquiétait aussi que Chavez tente de se donner plus de moyens de contrôle des activités bancaires, alors que celui-ci pour l'essentiel lui échappe, ce qui permet aux anciens comme aux nouveaux riches de continuer de prospérer.

Comme bien d'autres présidents d'Amérique latine, Chavez entendait ainsi échapper au couperet du système qui n'autorise que deux mandats présidentiels. Cela faisait dire à

la droite que Chavez cherchait à être « président à vie ». Un argument repris ici par les journalistes qui ignorent visiblement que la Constitution française n'empêche pas le président de se représenter tout au long de sa vie, tant qu'il a la santé pour le faire !

À l'évidence, contrairement aux précédents scrutins, une fraction de l'électorat populaire, qui l'avait soutenu dans les consultations précédentes, ne s'est pas mobilisée, soit s'abstenant, soit votant nul. Ce revers fragilise évidemment la position de celui que la droite rêve de voir tomber depuis huit ans. Et, bien sûr, ce succès au référendum va donner des ailes à la droite pour demander le départ de Chavez.

Mais même si cet échec affaiblit sa position, Chavez, dont le mandat s'achèvera normalement en 2013, garde pour l'essentiel le contrôle du pouvoir. Il continue de s'appuyer sur l'armée. Il a toujours le soutien d'une grande partie de la population pauvre, qui a bénéficié, ce qui est rare en Amérique latine, des miettes de la prospérité du pays, basée sur la manne pétrolière.

Tant que rien ne vient vraiment le bouleverser, il peut réussir à maintenir cet équilibre. Jusqu'à présent, celui-ci a contribué à atténuer les conflits sociaux et, quoi qu'ils en disent, il n'a pas empêché les anciens possédants, comme les nouveaux parvenus, de continuer à s'enrichir.

Jacques FONTENOY

• Espagne

« Pourquoi tu ne la fermes pas ? »

Lors du dernier sommet Espagne-pays latino-américains, le roi Juan Carlos a grossièrement intimidé l'ordre au président vénézuélien Chavez de se taire en s'écriant indigné : (« *Porque no te callas ?* ») « *Pourquoi ne te tais-tu pas ?* » sur un ton qui signifiait : « Pourquoi tu ne la fermes pas ? »

Depuis, cette phrase est devenue la phrase à la mode dans toute d'Espagne et a envahi les téléphones portables, notamment ceux des jeunes dont beaucoup veulent ainsi marquer leur solidarité avec Chavez.

Lors de ce sommet, le président socialiste du gouvernement espagnol, Zapatero, assis

aux côtés du roi, a défendu son prédécesseur de droite, Aznar. Ce dernier venait d'être traité de fasciste par Chavez qui, malgré la plaidoirie de Zapatero, a maintenu son qualificatif, d'où l'indignation royale.

Il a pu paraître surprenant qu'un socialiste puisse se montrer solidaire d'un président réactionnaire comme Aznar qui a aidé et appuyé les États-Unis lors du coup d'État contre Chavez, qui est intervenu aux côtés des États-Unis en Irak. Comme il a pu paraître surprenant que le roi vole au secours d'un socialiste.

Mais tout ce petit monde est représentant de la « grande Espagne », celle des entreprises

multinationales qui considèrent les pays d'Amérique du sud et d'Amérique latine comme des endroits idéaux pour faire des bénéfices : Repsol en Argentine, Telefonica au Pérou, Endesa au Chili... On n'en finirait pas de citer les achats, appropriations de terres ou de matières premières, accompagnées de licenciements, dus à des entreprises espagnoles.

Et tous les pauvres licenciés, expropriés par les banques et les multinationales se sont toujours entendu répondre avec le même mépris que celui affiché par le roi à l'égard de Chavez : « *pourquoi tu ne la fermes pas ?* ».

Jacques MULLER

depuis Staline –, les équilibres qui en résultent restent fragiles. On l'a encore constaté ces derniers mois, où des généraux se sont retrouvés en prison, et d'autres hauts gradés ont été assassinés, au fil de sombres règlements de comptes entre clans des services secrets sur fond de contrôle des trafics de drogue.

La précarité même de cet équilibre, et l'expérience que la bureaucratie a faite ces vingt dernières années du chaos qu'entraînait l'absence d'un arbitre suprême, font que, pour l'heure,

les clans dirigeants russes considèrent de leur intérêt bien compris que rien ne change d'essentiel à l'édifice actuel du pouvoir.

S'adressant au pays à la veille du scrutin législatif, Poutine avait dit que le pays entraînait « dans une phase de renouvellement complet des pouvoirs ». Mais le problème de Poutine, et des sommets de la bureaucratie, est surtout que rien d'essentiel ne change dans cet équilibre fragilement restauré.

Pierre LAFFITTE

grève »

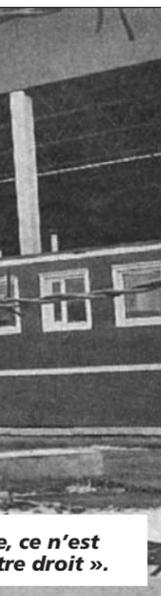
Contrairement aux mensonges de la presse russe quand elle « découvre » la situation des travailleurs, les ouvriers de Ford Vsévolojk, même employés par une usine « moderne », sont loin de toucher des salaires mirobolants. Celui des monteurs, par exemple, tourne autour de 600 dollars (420 euros) par mois, pas loin du salaire moyen d'un professionnel dans l'industrie tel qu'il a été calculé officiellement à l'échelle du pays : 552 dollars. Les promesses de la direction, notamment de porter le salaire moyen en 2008 à l'équivalent de 650 dollars, n'ont pas fait reculer les grévistes : de 300, au début de la grève, ils sont passés à 700 et continuent à réclamer un salaire « occidental » de 1 500 dol-

lars, pour une usine qui se vante justement de respecter des standards « occidentaux ».

Aux portes de Ford, en réponse aux accusations de certains médias comme du pouvoir, les grévistes ont affiché des pancartes proclamant : « *Notre choix, c'est la grève* » (un jeu de mots sur « choix » et « vote » qui se disent de la même façon en russe) ou « *Faire grève n'est pas de l'extrémisme* – accusation portée par le pouvoir contre tout ce qui bouge –, *c'est exercer notre droit !* »

En tout cas, ce droit, d'autres travailleurs le mettent en œuvre en ce moment. Ces jours-ci, les postiers de Saint-Petersbourg se préparaient à la grève, ceux de GOUP TEK (secteur de l'énergie) faisaient grève, le 28 novembre un préavis de grève nationale était lancé dans les chemins de fer tandis que les dockers de Saint-Petersbourg, principal port du pays, en étaient à leur seconde semaine de grève.

P.L.



«... ce n'est pas le droit ».

• Patrons

La médecine du travail : autre caisse noire du Medef ?

Après les 600 millions d'euros de caisse noire de l'UIMM, un autre scandale menace le Medef, car selon une enquête du site Rue89 et de France Inter rendue publique en novembre et reprise largement depuis, la médecine du travail financerait un certain nombre d'organismes locaux du patronat.

Des fonds destinés à la médecine du travail auraient servi à louer ou à acheter des locaux destinés aux organisations patronales locales, à salarier des gens travaillant pour elles, voire à payer leurs frais de véhicules de service, de secrétariat, de photocopies. Cela concernerait Issy-les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine, le département du Var et l'île de la Réunion.

Il faut dire que le montant national des cotisations patronales pour la médecine du travail atteint un milliard d'euros, et que ce vrai gros gâteau est sous le contrôle de fait du seul patronat.

Laurence Parisot, prési-

dente du Medef, a contesté l'existence de ces financements frauduleux qui, selon elle, ne seraient pas démontrés, ajoutant : « S'il y a des pratiques qu'il faut abandonner, on va les abandonner. » Cela laisse tout

de même entendre qu'il y a du vrai dans les accusations. Quant au Medef des Hauts-de-Seine Sud, dont dépend Issy-les-Moulineaux, il a été exclu du Medef en 2005 et n'a en principe plus le droit de

s'en réclamer. Certains responsables régionaux du Medef reconnaissent qu'il y a eu parfois « confusion des genres » et Yvon Gattaz, un des prédécesseurs de Laurence Parisot, reconnaît l'existence de « déri-

ves » qui auraient été corrigées il y a quelques années.

Tout cela n'empêche pas les mêmes patrons de donner des leçons de vertu.

Vincent GELAS

La médecine du travail

La médecine du travail, qui a été au centre de bien des polémiques ces dernières semaines, regroupe aujourd'hui près de 7 000 médecins. Ils ont la charge de plus de 15 millions de salariés du privé. Pour 93 %, ces derniers sont suivis par des centres de médecine du travail interentreprises.

Les premiers médecins du travail ont été embauchés au 19^e siècle par les compagnies pour pratiquer les visites d'embauches. Ils s'assuraient que les salariés étaient capables de supporter les dures conditions de travail que le patron allait leur imposer.

Puis la médecine du travail s'est mise en place progressive-

ment en même temps que montait la contestation ouvrière. Les premières maladies professionnelles furent reconnues en 1898. Entre 1918 et 1939, les médecins du travail commencèrent à être spécialisés et leur nombre augmenta. En 1946, la médecine du travail fut généralisée et codifiée. Certains médecins furent dès lors employés directement par les entreprises, les autres firent partie de groupements chargés d'assurer cette mission pour les entreprises trop petites pour avoir chacune un médecin à demeure.

Le patronat et l'ordre des médecins sont intervenus, cherchant à limiter le rôle des médecins à la détection des

inaptitudes des salariés au travail qu'on leur demandait. Il fallut attendre 1979 pour que la loi officialise la mission de prévention des maladies professionnelles et donc la possibilité, au moins sur le papier, d'intervenir sur les conditions de travail avant que les travailleurs ne tombent malades.

En théorie, les médecins du travail sont censés être « indépendants » des employeurs qui les payent, comme ils sont, en principe, tenus au secret médical. Leur embauche et leur licenciement sont soumis à l'approbation des comités d'entreprise et, dans leur activité, ils sont sous le contrôle du médecin-inspecteur du travail. En réalité cette indépendance

est toute relative. Certains médecins essaient de remplir honnêtement et parfois courageusement leur rôle, mais ils risquent alors leur place, comme l'a montré l'affaire du médecin du travail d'IBM La Gaude, dans les Alpes-Maritimes, dont la direction a demandé le remplacement parce qu'il avait dénoncé la souffrance au travail de nombreux salariés.

Alors beaucoup d'autres sont en fait d'abord au service et complices des employeurs. Le scandale de l'amiante en a été l'une des plus tristes illustrations.

Paul SOREL

« Sauvons la recherche ! »... Un mot d'ordre de nouveau à l'ordre du jour

La très forte mobilisation des personnels de la recherche à l'hiver 2004 avait fait reculer le gouvernement qui tentait d'abaisser les budgets des laboratoires et de bloquer les recrutements de chercheurs et de techniciens. L'agression avait alors été contrée : des fonds et des postes (très justement appelés dans la communauté universitaire « promotion Sauvons la recherche ! ») avaient été débloqués en catastrophe pour arrêter le mouvement, qui bénéficiait d'un large soutien dans l'opinion.

Ce recul n'assurait pourtant pas l'avenir et le gouvernement n'a pas tardé à revenir sur ses promesses de « promotion de l'économie de la connaissance ». En 2008, aucun poste nouveau ne devrait ainsi être mis au recrutement, ni à l'université, ni dans les instituts de recherche dans lesquels on devrait se contenter du remplacement des départs à la retraite. Et il est même envisagé que ces remplacements ne soient pas systématiques en 2009 !

La ministre de la Recherche, Valérie Pécresse, a clamé à qui voulait l'entendre que le budget 2008 montrait une forte croissance, tant de la recherche avec 1,8 milliard d'euros d'augmentation, que de l'enseignement supérieur avec 922 millions de

hausse. Les personnels ont immédiatement dénoncé l'effet d'annonce et la poudre aux yeux, décortiquant les chiffres gonflés par les services de la ministre.

Une fois décomptés l'inflation (au taux officiel déjà très limité de 2 %), les dettes et les chantiers en cours, et enfin les inévitables cadeaux aux industriels, les augmentations « réelles » prévues ne dépassent plus guère 100 millions d'euros pour la recherche, 180 millions pour les universités, ce qui correspondrait alors à une croissance d'à peine 0,45 % pour la première et de 1,45 % pour la seconde... si, comme chaque année, une partie de ces fonds n'était pas déjà prévue pour tomber dans le trou d'un collectif budgétaire vers le mois de juin !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le collectif « Sauvons la recherche ! » et des élus des conseils des universités et des instituts de recherche viennent de lancer une nouvelle pétition dans les laboratoires et sur internet. Les signataires demandent « une autre réforme » que celle dite de l'autonomie des universités qui vient de provoquer le blocage de dizaines d'entre elles par les étudiants. Ils réclament l'octroi aux universités d'un financement



Manifestation... le 1^{er} mai 2004.

par étudiant équivalant à celui des classes préparatoires des grandes écoles (c'est-à-dire, selon les chiffres officiels du ministère, un quasi-doublement !) et un plan pluriannuel de création d'emplois permettant de renforcer l'encadrement pédagogique, notamment dans le premier cycle universitaire dans lequel les pourcentages d'échec sont catastrophiques.

Lancée à la fin de la semaine précédente, la pétition avait déjà, mardi soir 4 décembre, recueilli plus de 11 000 signatures, en bonne voie pour battre le record de 2004 de 75 000 et avec, on l'espère, au moins le même succès.

M.L.

• Zone d'activités de Vélizy (Yvelines)

Transports collectifs bradés

Lors de la création de la zone d'activités de Vélizy, dans les années 1970, un accès en métro sur le plateau avait été promis. Il n'a jamais vu le jour. Les salariés, de plus en plus nombreux à venir y travailler (ils sont aujourd'hui 27 000), ont dû se contenter des bus mis à leur disposition par leur entreprise, des cars de la société Gaubert, ou de quelques bus RATP. Mais la zone a toujours été insuffisamment desservie, malgré quelques améliorations apportées au fil des années, toujours en retard par rapport à l'évolution de la fréquenta-

tion.

Depuis que la société Gaubert a été reprise par Connex, devenue Veolia, les conditions de transport se sont dégradées : cars mal entretenus, nombreuses rotations supprimées... Et maintenant, la société Veolia annonce qu'elle cessera toute activité sur la zone après le 31 décembre 2007, sous prétexte que le réseau n'est pas assez rentable.

Intérêts privés et activités à vocation publique ne font pas bon ménage.

Correspondant LO

• Retraites EDF et GDF

Négociations pour une pilule amère

La proposition de Thibault de discuter sur les retraites entreprise par entreprise est immédiatement entrée en application chez EDF et GDF, avant même les autres, à savoir SNCF et RATP.

Mais ces négociations (qui ne sont pas terminées) entre syndicats et directions des industries électriques et gazières sont particulières car elles ont lieu à la fois sur la « réforme » du régime de retraite et sur les rémunérations, comme d'ordinaire en fin d'année. Directions et gou-

vernement concoctent un cadeau de Noël empoisonné : une prime de 600 euros pour solde de tout compte par rapport à la perte de pouvoir d'achat depuis des années, et une minable augmentation des salaires en janvier, qui n'atteint même pas 1,5 %. En échange, ils se préparent à diminuer les pensions de retraite de manière considérable, jusqu'au tiers de leur montant dans certains cas.

Pour tenter de faire passer cette pilule fort amère, il est question de créer un Perco :

un plan d'épargne pour la retraite collective. Ce système, créé par Fillon à la suite de la « réforme » de la retraite des fonctionnaires, permet aux salariés de se créer un complément de retraite... en plaçant une partie de leur salaire sur le plan épargne de l'entreprise. Autrement dit, en versant de l'argent à nos directions pour qu'elles le placent, et éventuellement qu'elles le perdent, comme ce fut le cas aux États-Unis pour les salariés d'Enron par exemple.

Correspondants LO



• EDF et GDF : élections de délégués

À la recherche des prestataires perdus

À EDF et GDF le déroulement des élections de délégués du personnel et des Comités d'entreprise pourrait avoir pour conséquence inattendue le blocage du processus de fusion entre GDF et Suez...

En effet ces élections viennent de se dérouler dans des conditions nouvelles, selon les procédures en vigueur dans toutes les entreprises privées du pays. C'est une conséquence, à retardement, du changement de statut d'EDF et de GDF. En outre, les personnels d'EDF, de GDF, de RTE (réseau de transport d'électricité) et de GRD (gaz réseau distribution) ont voté séparément.

Cependant les résultats globaux ne sont guère différents des précédents : la CGT obtient toujours un peu plus de la moitié des voix. Mais ce qui est notable est que cette fois-ci, conformément à la loi, les prestataires travaillant habituellement sur tel ou tel site avaient le droit de voter, contrairement aux élections précédentes où seul le personnel EDF-GDF pouvait mettre son bulletin dans l'urne.

Ces prestataires, souvent

très nombreux, encore fallait-il les recenser. Or dans plusieurs endroits – Direction de l'informatique et des télécommunications à Nanterre (DIT), centrales nucléaires, etc. – les directions locales se sont montrées parfaitement incapables d'en dresser les listes, alors que ce sont pourtant elles qui délivrent les badges pour les prestataires. Elles ont bien demandé aux patrons de ces salariés, mais les réponses ont été aussi imprécises que variées.

Qui travaille exactement pour EDF et GDF ? Mystère, c'est la plus grande pagaille ! Ainsi, à la DIT de Nanterre, la direction a commencé par annoncer qu'il y avait 1 071 électeurs prestataires. Mais seulement un peu plus de 400 d'entre eux se sont retrouvés sur les listes. La CGT ayant porté plainte, après passage devant un tribunal, la direction a rectifié le chiffre qui s'est trouvé porté à environ 1 150 noms. Mais sur cette nouvelle liste il s'avère qu'il manque encore des prestataires ! On en est là pour le moment. Le résultat c'est que les élections n'ont pu avoir lieu

à la DIT, faute de connaître exactement le corps électoral. Elles devraient se dérouler au mois de février.

Mais là, nouveau problème pour la direction : la DIT c'est essentiellement EDF, mais quand même encore un petit peu GDF. Cela signifie que les délégués de la DIT au Comité d'entreprise pour GDF ne seront connus qu'après ces élections de février. Or ces délégués interviennent dans la composition du Comité central d'entreprise de Gaz de France. Et par voie de conséquence, la décision ultime de la fusion GDF-Suez, qui doit être présentée à ce Comité central d'entreprise, pourrait être retardée !

Autrement dit, à cause de ce grain de sable, la direction est en train de se prendre les pieds dans le tapis, parce qu'elle ne sait même pas qui elle emploie.

On se doute que la fusion GDF-Suez finira bien par avoir lieu, mais tout de même, on apprécie beaucoup cette prestation des directions d'EDF et de Gaz de France.

Correspondants LO



• Opéra de Paris

La grève continue contre la réforme des retraites

Commencée le 18 octobre, avec les travailleurs de la SNCF, de la RATP, de l'EDF et de GDF, la grève contre la réforme des régimes spéciaux se poursuit à l'Opéra de Paris.

Le mouvement est minoritaire depuis que les principaux syndicats, la CGT et la CFDT, ont levé le préavis de grève le 18 novembre, le secrétaire du Syndtact-CGT allant même jusqu'à affirmer que cette grève était « irresponsable dans le cadre d'une négociation, quand toute l'économie est en jeu » ! Seuls les syndicats FO, Sud et FSU ont appelé à la poursuite et lancé un nouveau préavis allant jusqu'au 20 décembre.

À l'Opéra, les modalités pour avoir droit à une retraite à taux plein varient en fonction de la catégorie de personnel, artistique ou technique, et du métier exercé. Mais tous sont touchés par la réforme proposée, et d'autant plus pour les

personnels techniques que l'âge d'embauche se situe aux alentours de 30 ans, contre 18 ans auparavant.

Actuellement, la grève se poursuit surtout parmi les personnels techniques et, même si elle ne touche qu'une fraction d'entre eux, elle n'en entraîne pas moins l'annulation des spectacles car ils sont indispensables.

Évidemment, reprenant la formule à la mode, la direction de l'Opéra de Paris se plaint d'être « prise en otage » et déplore les pertes financières occasionnées par la grève. Mais si la réforme des régimes de retraite des employés de l'Opéra était appliquée avec le système de décote actuellement prévu, ce sont eux qui perdraient près du quart du montant de leur retraite, ce qu'ils refusent à juste titre.

M.L.

• Chèques postaux – Orléans-La Source

Assez des suppressions et réorganisations de services

Au Centre des Chèques postaux de La Source, la totalité des 40 employés du service de la brigade de réserve étaient en grève mercredi 28 novembre, soutenus par les organisations syndicales CGT, SUD, FO et CFDT.

De 5 h 30 à 9 heures, une trentaine d'entre nous distribuaient un tract pour s'adresser au personnel de l'ensemble des services où nous travaillons. L'accueil était très chaleureux.

En effet, tous les matins, nous apprenons notre affectation pour aller faire un remplacement sur un poste, ou bien on nous dirige vers ce que la direction appelle « un chantier », service où s'entassent des milliers de courriers en souffrance.

Alors que, début 2007, on nous tenait des propos rassurants sur l'avenir de notre service, on a récemment découvert, dans un rapport « top secret » transmis par un cadre, que la direction avait programmé sa disparition pro-

chaine. En fait, le calcul du directeur était de nous muter les uns après les autres, en douce, pour éviter que nous réclamions des garanties en matière d'horaires, de congés, de départ en préretraite, de primes, toutes choses prévues en cas de suppression d'un service.

Il y a trois semaines, c'était les cent employés des plates-formes téléphoniques qui étaient en grève. Un autre service, dont on vient juste d'apprendre la disparition, menace de faire la même chose.

Ces petits mouvements prouvent que tout le monde en a plus qu'assez des suppressions et des réorganisations de service qui se font sur notre dos, en détériorant nos conditions de travail, et sur le dos des usagers qui attendent bien souvent pendant des semaines une réponse à leur courrier.

Correspondant LO

• Grande distribution

Contre les bas salaires la précarité et les temps partiels imposés !

Samedi 1^{er} décembre, les salariés de plusieurs magasins Conforama étaient en grève. De même pour les travailleurs des magasins Casino. À Marseille, sur les trois magasins Casino en grève, celui de Sainte-Anne avait même démarré la grève une semaine auparavant. Partout les revendications sont les mêmes : l'augmentation des salaires et l'embauche en CDI et à temps plein.

À Conforama, les travailleurs réclament en particulier une augmentation immédiate de 120 euros net pour tous. Au Géant-Casino de Sainte-Anne à Marseille, outre des augmentations de salaires, les revendications sont le passage à temps plein pour les temps partiels, la transformation des contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée ainsi qu'une prime de 700 euros pour avoir dû travailler dans des conditions insalubres en raison des travaux effectués dans le magasin.

En fait, ces derniers mois, la colère des travailleurs des supermarchés, hypermarchés ou grands magasins s'est exprimée à plusieurs reprises. Tous les salariés des magasins Casino avaient déjà cessé le travail samedi 24 novembre.

Au Géant-Casino de Decazeville, durant ce même

mois de novembre, à l'issue d'une grève de dix-neuf jours, les salariés étaient parvenus à arracher que deux contrats à durée déterminée soient transformés en contrats à durée indéterminée, que quatre contrats à temps partiel soient transformés en contrats à temps complet avant la fin 2007, enfin que

dix contrats à temps partiel soient transformés en temps complet en 2008. En mai 2007, les travailleurs des Monoprix s'étaient mobilisés, eux aussi, contre les bas salaires.

Toutes ces chaînes de grands magasins appartiennent à des groupes qui font des bénéfices. Le groupe qui regroupe Monoprix, les Galeries Lafayette et Casino a dégagé des profits en augmentation de 18,6 % en 2006 par rapport à 2005. Confo-

rama est une filiale de PPR, Pinault-Printemps-Redoute, dont les résultats du 3^e trimestre 2007 ont été jugés par les dirigeants eux-mêmes très satisfaisants. Quant au groupe Carrefour-Promodès, c'est le numéro trois mondial des grosses entreprises de la distribution.

Pas besoin d'être comptable pour deviner comment ils parviennent à faire ces excellents résultats !

Aline RETESSE



Grande distribution... et très petits salaires

Les salaires dans la grande distribution sont en effet très bas : les grévistes du magasin Casino de Marseille ont affiché une feuille de paie montrant un salaire de 800 euros par mois pour 30 heures hebdomadaires. Une vendeuse avec vingt ans d'ancienneté peut ne gagner que 1 000 euros net par mois. À Auchan, des caissières ne touchaient que 950 euros net, avec plus de trente ans d'ancienneté, pour 35 heures

par semaine en 2005.

Sur les 700 000 salariés des supermarchés et hypermarchés, 50 % sont précaires, en CDD ou embauchés à temps partiel. Dans les Monoprix, lors de la dernière grève de mai 2007, les salariés dénonçaient le fait qu'un salarié sur deux est employé à temps partiel, imposé le plus souvent. De plus, malgré ces horaires à temps partiel, la journée peut être très longue car les horaires

sont imposés en fonction du flux de la clientèle. Un travailleur (et plus souvent une travailleuse) peut commencer la journée dès le matin et finir le soir tard, tout en travaillant à temps partiel. Dans les magasins Monoprix, bien des salariés à temps partiel ne touchent que 500 à 600 euros mensuels, moins que les 660 euros du RMI pour une personne seule avec un enfant.

Aline RETESSE

• 3 Suisses – Croix (Nord)

Travailler plus pour gagner moins, les salariés disent non !

Depuis plusieurs mois, la direction des 3 Suisses préparait une remise en cause de l'accord antérieur sur les 35 heures. Son but était d'augmenter le temps de travail dans le secteur de production, c'est-à-dire là où sont préparées les commandes des clients et les expéditions (environ 1 000 salariés concernés sur 3 500).

Nous avons cinq horaires hebdomadaires différents allant de semaines à zéro heure à des semaines à 40 heures, pour faire une moyenne à l'année de 33 h 30. C'est donc une flexibilité très pénible. Mais pour beaucoup de mères de famille l'accord était considéré comme

acceptable car il permettait des plages d'arrivée le matin et de départ le soir assez souples, sur au moins une demi-heure.

La direction a voulu aggraver encore cette flexibilité, tout en imposant une rigidité beaucoup plus stricte dans les horaires ; elle a aussi voulu imposer 72 heures par an en plus, sans même avoir la décence de payer complètement ces 4 % de travail supplémentaire. La dernière proposition dite « maximum » était 1,35 % d'augmentation et la promesse, du bout des lèvres, de considérer les cas particuliers pour les horaires d'arrivée et de départ. Il y avait de quoi déclencher la colère et

nous nous sommes mis en grève à 200 lundi 26 novembre à l'appel de la CGT, largement majoritaire. Un piquet s'est tenu dans une ambiance joyeuse toute la nuit jusqu'au mardi, où des négociations ont été acceptées par la direction. Celle-ci n'appréciait guère qu'au moment de Noël, où les commandes sont au maximum, les camions ne puissent pas partir !

Les nouvelles propositions sont cependant restées bien insuffisantes : 1,8 % pour 4 % d'augmentation de temps de travail, cela ne faisait pas le compte. Les délégués CGT ont alors proposé d'utiliser leur

droit d'opposition pour bloquer cet accord, approuvés par tous les grévistes contents de faire payer son attitude méprisante à la direction. Pour imposer une vraie augmentation de salaire, qui serait bien nécessaire, il faudra être plus nombreux. Mais travailler plus pour gagner moins, il n'en n'était pas question, surtout avec les salaires minables des 3 Suisses (1 000 euros en moyenne) et quand on voit la santé florissante du groupe Mulliez qui en est propriétaire pour moitié.

Correspondant LO

• Dépôt Ikea de La Maxe (Moselle)

Fin de la grève chez Ikea Distribution

Après neuf jours de grève, les travailleurs d'Ikea Distribution de La Maxe en Moselle ont été les derniers à reprendre le travail, lundi 3 décembre, après les deux autres dépôts de Chartres et Saint-Quentin qui alimentent les magasins de la marque. Les employés des trois dépôts ont obtenu 2 % d'augmentation générale, plus 3 % sous forme d'augmentations individuelles, alors que l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC réclamait 6 % pour tous. Ils ont aussi obtenu que les syndicats aient un droit de regard sur l'évaluation des travailleurs qui déterminera les augmentations individuelles, ainsi que l'étalement, à raison d'un jour par mois, des retenues de salaires liées à la grève. Par ailleurs, la direction a annoncé des négociations avec les syndicats sur le montant de la participation – qui est considérablement moins élevé que dans les magasins.

À La Maxe, la reprise s'est faite tête haute, les travailleurs ayant le sentiment de s'être fait respecter. Cette longue grève en dit long sur le mécontentement des employés qui ont fait grève activement, n'hésitant pas à s'adresser aux clients du magasin Ikea voisin, au grand dam de la direction. La médiatisation de la grève par France 3 Lorraine n'a guère été du goût non plus de celle-ci.

Les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot car, gagner un salaire proche du smic dans un groupe dont le propriétaire, Ingvar Kamprad, est l'homme le plus riche de Suisse, avec une fortune qui s'est accrue de 10 milliards de francs suisses cette année, cela passe de moins en moins.

Etienne HOURDIN

• Michelin – Clermont-Ferrand

Prétendue transparence et secrets bien gardés

Depuis des mois, les publicités dans les journaux, magazines ou affiches se multiplient. Journées portes ouvertes, panneaux publicitaires aux entrées des usines, brochure spéciale de 116 pages : Michelin fait tout pour tenter de modifier son image mais sans pour autant rompre la discrétion qui s'attache à certaines périodes de son histoire.

Colonialisme d'hier... et d'aujourd'hui

À l'entrée de l'usine des Carmes, entièrement rénovée et où les ateliers ont disparu, se dresse un bâtiment tout en verre : une immense serre contenant diverses variétés d'hévéas. Pour le passant, derrière la transparence des façades apparaît un peu de ce paradis tropical qui fut un véritable enfer pour les paysans travaillant dans les plantations d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique.

C'est en Cochinchine que Michelin a développé vers 1920 ses deux premières grandes plantations, qui dépassaient 10 000 hectares, pour récolter le caoutchouc naturel, le latex, vite baptisé « or blanc ».

Dans ces vastes plantations, la direction et l'encadrement étaient uniquement assurés par des Français touchant des salaires confortables. Ils formaient des contremaîtres indochinois qui allaient chercher de la main-d'œuvre jusque dans les villages les plus reculés du pays. De nombreux agents recruteurs promettaient des salaires mirobolants, qui au final se révélaient extrêmement faibles et dont un bonne partie était prélevée par nombre d'intermédiaires ; un racket qui a longtemps subsisté.

Par milliers des paysans étaient embarqués, même les malades, dans des bateaux pour Saïgon, puis dans des camions qui roulaient sur des pistes à peine praticables. Arrivés dans les plantations totalement épuisés, ils devaient immédiatement se mettre au travail.

Un système récompensait les bons « coolies » (nom donné aux travailleurs les plus pauvres d'Asie) qui n'avaient pas droit à des primes versées en argent, mais à des bonbons ou des cigarettes ! En revanche, ceux qui étaient jugés « paresseux », étaient sanctionnés par des retraits sur leurs salaires. Des petits chefs à la mentalité infecte, vêtus de la tenue blanche et du chapeau rond des

gros colons, maniaient le bâton sur le dos des coolies.

Les conditions de vie dans les plantations étaient tout aussi déplorables. Les habitations étaient de simples cases, sans sanitaires, sans eau courante, ni électricité. Les maladies parasitaires touchaient beaucoup de monde, alors qu'il n'y avait pratiquement pas de médecins, ni d'infirmières.

Aujourd'hui, au Brésil ou en Afrique, le système s'est modifié. Des cités ouvrières ont été construites autour des usines, comme en France dans les années 1920 ou 1930. Mais l'esprit colonial s'est, lui, maintenu.

Au Brésil, par exemple, Michelin a vendu par lots l'une de ses principales plantations à ses propres cadres. Ces derniers sont ainsi devenus propriétaires, imitant parfaitement leur ancien patron. Ils récupèrent tout ce qu'ils peuvent sur le dos des employés qu'ils exploitent durement, pour eux-mêmes et pour rembourser à Michelin ce qu'ils ont dû lui emprunter pour devenir petits patrons.

Voilà ce que Rollier, l'actuel dirigeant de la multinationale Michelin, appelle « une initiative progressiste et même révolutionnaire » !

Des bénéfiques gonflés par les guerres...

Depuis la fin du 19^e siècle jusqu'à nos jours, la fortune de la famille Michelin n'a cessé de croître, aidée en cela par de nombreuses commandes d'État et de non moins nombreuses amitiés politiques.

En 1915, Édouard Michelin, le grand-père, décida de se lancer dans la construction d'avions militaires : les Bréguet-Michelin. Les pilotes furent formés à Aulnat, l'une des toutes premières pistes en dur construites en Europe. Pour obtenir le terrain, Michelin fit exproprier les paysans et détruire leurs cultures.

Leur image étant dès l'origine dégradée, les frères Édouard et Marcel décidèrent de « rendre des services à la nation ». Pour ce faire, ils firent construire un hôpital pour soigner les blessés du front de Champagne. En fait, ils transformèrent un bâtiment de stockage en y installant des lits. Des milliers de soldats y furent certes soignés, pour être, à peine rétablis, renvoyés dans l'horreur des tranchées.

L'effort de guerre de Michelin ne se limita pas aux avions et à un hôpital. Il produisit toutes

sortes de fournitures pour les armées : des tentes, des imperméables, des sacs de couchage, des fers à cheval, des roues en acier.

Les guerres actuelles sont encore des sources de profit pour l'entreprise, qui a obtenu en janvier 2007 un contrat de 1,7 milliard d'euros du gouvernement américain pour équiper pendant dix ans la totalité des véhicules de son armée !

... et les amitiés politiques

Si les ouvriers et les militants syndicaux n'ont jamais eu le droit d'exprimer leurs opinions politiques à l'intérieur des usines sans courir de gros risques, la direction a, quant à elle, toujours cultivé de bonnes relations avec les dirigeants politiques du pays, quels qu'ils soient.

De Gaulle fut reçu à deux reprises, en 1945 et en 1959, sur la place des Carmes. Mais il ne visita jamais l'usine et se contenta d'assister au démontage d'un pneu géant dans la cour !

Pompidou ne manqua pas, lui aussi, d'aller saluer Michelin, ce qu'il fit à chaque Salon de l'auto à Paris. Quant à Giscard d'Estaing en 1975, et à Mitterrand en 1984, ils ont tous deux posé pour la photo aux côtés de François Michelin.

Des sourires, des accolades pour faciliter les affaires. D'un côté un patron, de l'autre des VRP !

Correspondant LO

Quelle générosité !

Suite au soi-disant « record de l'usine battu » sur les accidents du travail, Michelin a tenu à nous récompenser.

Non seulement nous savons bien que ces chiffres sont en réalité sous-évalués, mais en plus Michelin montre toute la considération qu'il nous porte en nous offrant royalement... une boîte de chocolats.

Gageons que pour les prochaines négociations salariales nous aurons le papier d'aluminium pour les emballer.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière Michelin SODG



Le siège de Michelin Les Carmes : la serre avec les hévéas est à droite.



Les pistes : un «monument historique» à l'entrée de Clermont-Ferrand.

Sur les pistes de l'exploitation

Récemment, la direction a autorisé la visite de ce qui reste des pistes d'essais, inutilisées depuis plus de dix ans. Il s'agit de toboggans géants en béton, une sorte de tremplin dépassant trente mètres de hauteur, entièrement couvert et contenant une douzaine de pistes sur rails.

Pendant soixante-dix ans, des chariots commandés électriquement et équipés de pneus de toutes sortes ont dévalé et remonté les pentes, sur 400 mètres de long, jour et nuit, 365 jours par an, dans un bruit

assourdissant, dans la chaleur, dans une atmosphère pesante et épuisante.

Aujourd'hui la direction considère ces pistes comme un monument historique. Au milieu d'un ensemble de sept hectares, dégagés par la démolition de bâtiments et d'ateliers, elles seront intégrées dans un musée de l'Automobile, dédié à la gloire du fabricant... mais construit principalement aux frais de la municipalité qui n'a jamais rien refusé au caoutchoutier.

IBM - Michelin, un licencié peut en cacher un autre

Fin novembre, une centaine de salariés de l'entreprise IBM de Clermont-Ferrand, soit un tiers de l'effectif, ont fait grève. Ils venaient d'apprendre que 24 d'entre eux risquaient d'être littéralement cédés à une entreprise sous-traitante.

Des 24 salariés concernés, 21 étaient jusqu'en 2003 des salariés Michelin, jusqu'à ce que la direction décide de sous-traiter tout son service informatique à IBM. Une des principales clauses de leur contrat était la

possibilité de refus de mobilité géographique pendant huit ans, jusqu'en 2012. Mais voilà, IBM décide de vendre à son tour une partie des salariés à une autre entreprise, jetant donc aux oubliettes la clause entre Michelin et IBM.

Les salariés d'IBM ont raison de manifester leur inquiétude quant à cette sous-traitance car ils savent déjà à quoi s'en tenir sur les promesses des patrons.

Un chou, c'est un chou

Banderoles dans l'atelier, audit... en ce qui concerne l'environnement, Michelin ne lésine pas sur les moyens pour soigner son image de marque. Mais il soigne aussi son porte-monnaie.

Pour chauffer les douches des nouveaux vestiaires, il va

installer des panneaux solaires.

Sans honte il a demandé pour cela une subvention au Conseil régional de... 874 euros. Si Michelin veut bien apparaître écologiste, il n'en reste pas moins un vrai grippe-sous.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière Michelin SODG

• Continental – Clairoix (Oise)

Travaillez plus... vous gagnerez certainement moins !

L'usine Continental de Clairoix près de Compiègne, usine de pneumatiques de près de 1 300 salariés, devrait passer aux quarante heures à partir du 1^{er} janvier 2008, suite à la signature d'un accord avec le seul syndicat CFTC. Mais les travailleurs, eux, sont dans leur grande majorité opposés au projet du patron.

Et pour cause ! Les travailleurs passeraient donc de

35 heures, en fait 37 h 50 de présence, à 40 heures de présence à l'usine sur l'année. Contrairement à la situation actuelle, les ouvriers qui travaillent en équipe en semaine devraient venir travailler le vendredi matin lorsqu'ils sont du matin, sauf durant six vendredis sur l'année. Les équipes travaillant le week-end, elles, travailleraient les deux fois douze heu-

res des samedis et dimanches, les six vendredis non faits par les équipes de semaine, et on leur ajouterait quatre jours fériés, plus probablement d'autres jours fériés soi-disant « au volontariat ».

Il faudrait donc travailler plus... et ce serait pour gagner beaucoup moins. Le patron a annoncé que les ouvriers en 3 x 8 toucheraient 92 euros supplé-

mentaires par mois. Il a essayé d'être alléchant. Mais les travailleurs savent tout de même compter. Il s'agit de travailler cinq heures de plus par semaine, soit 20 heures par mois, pour lesquelles 92 euros seraient une très faible compensation. De plus, la direction en profite pour tenter de diminuer les primes de vacances et de fin d'année.

Pour éviter que le mécontentement ne s'exprime, elle cherche à masquer son arnaque : la dernière note du patron fait apparaître des primes sous un autre nom dont le montant ne correspond à rien.

Accord signé ou pas, si les travailleurs se mettent en colère contre son arnaque, elle pourra en faire des confettis.

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Travailler toujours plus, c'est non !

De plus en plus de production avec de moins en moins de personnel : en septembre 2001, 3 147 travailleurs de l'usine Renault-Sovab de Batilly produisaient tous les jours 430 véhicules (essentiellement des Master Renault). Aujourd'hui, ils ne sont plus que 2 872 (dont 409 intérimaires) mais ils fabriquent 545 véhicules tous les jours. Cela représente une augmentation de production de près de 40 % par travailleur en six ans ! Autant dire que la situation devient infernale dans les ateliers.

En janvier dernier, soixante-dix travailleurs du

Montage avaient obligé la direction, après trois jours de grève, à remettre des effectifs supplémentaires sur les chaînes. Fin novembre, une dizaine de travailleurs ont décidé de faire une piqûre de rappel à la direction qui tentait de supprimer des postes de travail sur leur tronçon de chaîne. Partis dès l'embauche à 5 h 30 du matin en cortège dans l'atelier, mégaphone en tête, ils se sont vite retrouvés à une quarantaine en grève contre les suppressions de postes. La direction du Montage n'a pas attendu que se fasse la jonction avec l'équipe de l'après-midi. Elle a cédé avant

sur les principales revendications et remis les postes qu'elle voulait supprimer.

Le patron veut nous faire travailler plus. Mais ce sont ses actionnaires qui gagnent plus. Et ils sont tellement contents qu'ils augmentent largement les PDG qui les enrichissent : la rémunération globale de Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan, a augmenté de 90 % entre 2005 et 2006. Et, comme pour les effectifs, c'est à la grève qu'il faudra avoir recours si nous voulons préserver un pouvoir d'achat qui ne cesse de s'amenuiser.

Correspondant LO



• Lajous – Compiègne (Oise)

Non aux 180 licenciements

L'usine Lajous Industrie, une entreprise de sous-traitance automobile de 430 salariés située à Compiègne et qui travaille surtout pour PSA, a été mise en liquidation judiciaire le 6 septembre dernier. Elle avait été rachetée il y a quelques années par le groupe italo-néerlandais Euralcom. Le patron a eu le temps de licencier des dizaines de travailleurs, de bloquer les salaires, avant de décider de se débarrasser de l'ensemble des usines d'Euralcom-France.

Mi-novembre, les salariés ont appris que l'usine était reprise par le groupe espagnol CIE Automotive. Mais ce repreneur avait annoncé dès le départ qu'il ne garderait que 250 salariés, ce qui signifie 180 suppressions d'emplois. Pourtant CIE Automotive est le quatrième fournisseur espagnol de com-

posants pour le secteur automobile. D'après la CNMV (Commission nationale du marché des valeurs espagnole) l'entreprise, qui possède une trentaine d'usines dans le monde et totalise 5 800 salariés, a augmenté son bénéfice de 16,6 % au premier semestre 2007. Elle avait affiché un bénéfice net de 43 millions d'euros en 2006, en augmentation de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

Les actionnaires ont, autrement dit, largement de quoi reprendre la production sans aucun licenciement. Mais, comme beaucoup d'autres groupes capitalistes, CIE achète et revend des usines et à chaque fois restructure dans le seul but de les rendre encore plus rentables.

Correspondant LO

• Groupe Malakoff-Médéric – St-Quentin-en-Yvelines

Un projet de fusion sans aucune assurance pour les salariés

Au Groupe Malakoff de Saint-Quentin-en-Yvelines qui gère des caisses de retraite complémentaires et de prévoyance, nous avons été avertis en mars dernier d'un projet de fusion avec Médéric, une entreprise du même secteur, dont le siège est à Paris dans le 9^e arrondissement.

Depuis cette annonce, les occasions de nous inquiéter n'ont pas manqué. Rien que le nom du maître d'œuvre de la fusion avait de quoi nous mettre en éveil, puisqu'il s'agissait de Sarkozy, Guillaume de son prénom, frère de Nicolas et ancien vice-président du Medef. Ça partait mal !

La direction a essayé de faire approuver son projet de fusion, en vitesse, par les deux Comités d'établissement. Mais l'un et l'autre se sont montrés méfiants : aucune précision n'était donnée en ce qui concerne le sort des personnels. Il était juste fait allusion au fait que nous resterions dans le même « bassin d'emploi », sans en préciser les limites géographiques...

En fait, la direction ne s'engage pas à garantir l'emploi. Dans la réalité, dès maintenant, les départs ne sont plus remplacés et les CDD ne sont quasiment plus renouvelés. Au Groupe Malakoff, on vient même de nous annoncer la suppression du service qui nous approvisionnait en matériel de bureau et du service reprographie. Ça promet.

Autre source d'inquiétude, le bâtiment de Saint-Quentin-en-Yvelines, proche de la gare et propriété du Groupe Malakoff, devrait être vendu, et le groupe a décidé de louer des locaux, toujours dans la même ville, mais nettement plus loin de la gare. Une façon de nous préparer à des déménagements plus... définitifs ?

La seule préoccupation des deux directions est la « vitrine commerciale » du groupe ; elles veulent que les commerciaux se répartissent harmonieusement le terrain, et proposent les mêmes « produits » aux clients. Mais de l'autre côté de la fameuse vitrine, il y a déjà des

réductions de personnel, avec des commerciaux qui se retrouvent tout seuls pour deux ou trois départements.

De leur côté, nos collègues de Médéric ont toutes les raisons de s'inquiéter de ce projet de fusion avec une entreprise qui, tout en se référant à la même convention collective, a l'habitude de sous-classer un grand nombre de ses salariés. La nouvelle direction va-t-elle en profiter pour tirer tous les salariés vers le bas ?

Les deux directions se vantent de vouloir proposer aux entreprises clientes ce qu'il y a de meilleur dans leurs contrats et aux meilleures conditions. Eh bien, pour les salariés, il faut aussi appliquer à tous les meilleures conditions de travail et de salaire. La fusion des 2 100 employés de GM et des 3 800 employés de Médéric, filiales comprises, doit être l'occasion de mettre dans la balance le poids de 6 000 salariés !

Correspondant LO

• Renault-Technocentre Guyancourt (Yvelines)

Six jours de grève des travailleurs du nettoyage contre les salaires de misère

Au Technocentre Renault de Guyancourt, la grève qui a démarré lundi 19 novembre, lancée par le syndicat CGT de la société de nettoyage ISS, a été suivie par tous ses salariés, chefs d'équipe compris.

830 euros net par mois pour 130 heures par mois, c'est ce que gagnent certains travailleurs de la société de nettoyage ISS. Ils sont une cinquantaine à faire le ménage dans une partie des bâtiments du Technocentre Renault de Guyancourt, qui comprend 11 000 salariés. Le

nettoyage du reste des bâtiments est assuré par les 100 travailleurs d'une autre société, TFN. À cela s'ajoutent des conditions de travail qui se dégradent : départs non remplacés, manque de respect de la direction d'ISS...

Les travailleurs ont appris à s'organiser dans la grève : discussions collectives, rédaction de tracts, distribution aux cantines et aux portes du Technocentre. Ils ont reçu un bon accueil de la part des autres salariés du site, choqués par leurs

bas salaires. Des délégués CGT, SUD et CFDT les ont également aidés.

Très vite, la direction d'ISS, avec la complicité de Renault, a fait venir des salariés extérieurs au site la nuit et le week-end pour faire le nettoyage. Renault a désactivé un moment les badges des grévistes, les empêchant de se déplacer à l'intérieur du site.

Lundi 26 novembre, les grévistes ont appelé à un rassemblement de soutien où la présence d'une centaine de salariés

des entreprises sous-traitantes et de Renault leur a donné du baume au cœur. Au même moment, se tenait une négociation entre la direction d'ISS et la CGT d'ISS et de Renault.

La délégation est revenue avec un protocole de fin de conflit bien maigre : 0,5 % d'augmentation au 1^{er} janvier 2008, trois jours de grève payés sur six, une prime de fin d'année 2008 passant de 450 à 600 euros pour les salariés à temps plein, mais versée en janvier 2009. Les délégués centraux CGT, aidés

en cela par certains dirigeants de la CGT Renault, ont mis tout leur poids dans la balance pour faire reprendre le travail, bien que les grévistes aient été, eux, loin d'être convaincus par les résultats contenus par le protocole.

Le travail a repris lundi 26 novembre sur ce résultat, avec malgré tout le sentiment pour les travailleurs, dont certains faisaient grève pour la première fois, qu'ils s'étaient fait respecter.

Correspondant LO

• PTC – Pantin (Seine-Saint-Denis)

Grève pour les salaires

Depuis le 28 novembre, les 18 salariés de la production de l'entreprise de la métallurgie PTC à Pantin (Seine-Saint-Denis) sont en grève. Ils revendiquent une augmentation des salaires de 300 euros et la restitution des deux jours de RTT que l'employeur leur a supprimé dans le passé en échange d'une augmentation de 1 % sur leur salaire.

Cette usine, qui emploie une soixantaine de travailleurs, est spécialisée dans la réparation et la location de gros matériels, tels que compresseurs et outils pour travaux publics. Ce n'est pas tout à fait une petite entreprise puisqu'elle fait partie d'un groupe qui emploie 1 100 ouvriers sur toute la France.

Cela fait des mois que les délégués du personnel CGT réclamaient une négociation

salariale alors que la direction fait la sourde oreille depuis trois ans, prétendant sans complexe que les salariés auraient eu une augmentation de salaires de 9 % en huit ans !

De même la récupération des deux jours de RTT supprimés en échange d'une augmentation de salaire de 1 % ne serait pas possible car des heures supplémentaires seraient nécessaires pour sortir la production. Il n'y aurait pourtant qu'à embaucher !

Les travailleurs en ont assez et ont décidé de montrer que si le patron a les cordons de la bourse en mains, eux, peuvent arrêter le travail. Lundi 3 décembre, aidés par la CGT de Pantin, les grévistes organisaient un rassemblement-barbecue devant l'usine à midi. Des employées de bureaux, soutenant ces revendications, se sont



jointes à leur casse-croûte au nez et à la barbe du patron. D'anciens ouvriers de l'entreprise, licenciés, ainsi que des travailleurs d'autres entreprises de Pantin et du Pré-Saint-Gervais se sont aussi associés au barbecue qui a été un succès.

Une heure après ce rassemblement, le patron annonçait

qu'il acceptait d'organiser une réunion, ce qu'il refusait jusque-là. Pour les grévistes, c'était une bonne nouvelle. Chacun a bien compris que la grève pouvait aider à déboucher les oreilles du directeur et, aux dernières nouvelles, celle-ci continuait donc !

Correspondant LO

• ADDSEA du Doubs :

Quand la loi donne tort au patron, il pense qu'il faut la changer

Les salariés de l'ADDSEA du Doubs (Association départementale de sauvegarde de l'enfance à l'adulte, structure de droit privé du secteur médico-social, 500 salariés) bataillent depuis sept ans pour une réduction du temps de travail. La direction, en effet, considérait qu'avec les congés conventionnels auxquels les salariés ont droit depuis 1966, les travailleurs étaient déjà quasiment aux 35 heures. Seulement, au printemps dernier, la Cour de cassation a confirmé le jugement du tribunal des prud'hommes : la direction doit donc verser aux salariés le pas-

sif, correspondant à quatre heures supplémentaires par semaine sur cinq ans.

Malgré deux journées de grève suivies, la direction persiste à ne rien entendre. À propos de la possibilité pour des salariés de récupérer ce qu'on leur doit, il évoque « qu'il faudra vivre plus de vingt ans à l'ADDSEA pour récupérer l'ensemble du passif en congés ». Les créations de postes prévues sont dans de nombreux établissements inférieures au temps dégagé par la réduction du temps de travail, ce qui confirme la ligne de « réduction du temps de travail par les gains

de productivité »...

Surtout, les travailleurs de l'ADDSEA ont appris que le directeur général s'était rendu au ministère du Travail, accompagné de députés locaux, pour parler d'une réforme de la convention collective ! Arguant que la pénibilité du travail qui justifiait les congés conventionnels dits « trimestriels » en 1966 ne serait plus d'actualité, il voudrait s'attaquer aux droits de l'ensemble des travailleurs du secteur social et médico-social. Une décision de justice donnant raison aux travailleurs, ce patron pense qu'il faut changer la loi !

Le 30 novembre, 200 salariés de l'ADDSEA, réunis en assemblée générale, ont ajouté à leurs revendications celle de la démission du président et du directeur général. L'ensemble des élus du personnel a décidé de démissionner face à l'impossibilité de toute discussion avec l'employeur, et une nouvelle journée de grève a été prévue pour le 7 décembre, en appelant les autres salariés du secteur social et médico-social à les rejoindre pour une manifestation à Besançon.

Correspondant LO

• La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Contre les charges d'eau, on s'organise

En novembre 2005, l'OPHLM de La Courneuve a disparu. Les appartements ont été repris, 2 000 d'entre eux allant à l'Opac de la Communauté de communes, et 2 000 autres à l'ODHLM du département.

Les locataires croyaient que les choses iraient mieux avec leurs nouveaux bailleurs. Mais ils ont trouvé pire. En effet, les charges d'eau ne cessent d'augmenter. Pour certains, à l'ODHLM 93 elles ont triplé en un an, pour d'autres elles ont doublé ! Comment une chef de famille au RMI par exemple pourrait-elle payer un arriéré d'eau de 1 000 euros sans priver sa famille de l'essentiel ?

Vendredi 30 novembre, 50 locataires sont allés en délégation à l'ODHLM 93, à une demi-heure de tram, avec pancartes et slogans. « Non aux charges abusives », « Transparence et respect des locataires ». Le directeur adjoint a alors promis une permanence sur place pour les contestations de paiement. Mais ce que les locataires attendent, c'est l'annulation de ces hausses, et ils sont partis en lui donnant rendez-vous en janvier. Si rien ne s'améliore, ils seront sans doute plus nombreux.

Correspondant LO

• Algérie

Visite de Sarkozy, les affaires avant tout

A son arrivée en Algérie, pour une visite officielle commencée le 3 décembre, Sarkozy a prononcé un discours où il affirmait que le système colonial avait été « profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité ».

Il avait auparavant proclamé que jamais il n'exprimerait une quelconque « repentance » de la France pour ses méfaits coloniaux ; les médias ont donc relevé que Sarkozy, malgré tout, avait trouvé le moyen de prendre quelque distance avec le passé colonial pour satisfaire ses interlocuteurs et l'opinion algérienne, même si, en prétendant honorer les « victimes des deux côtés », il peut tout aussi bien dire qu'il n'a nullement reculé.

C'est qu'un peu d'habileté diplomatique ne nuit pas quand on vient avant tout pour faire des affaires. Ce premier discours a été prononcé devant les chefs d'entreprises français et algériens et ces quelques préalables passés, Sarkozy est passé aux concrètes questions d'argent.

Il venait signer pour cinq milliards d'euros de contrats : pour fournir les tramways d'Oran et de Constantine,

gérer le métro d'Alger, construire une ligne ferroviaire, une usine pétrochimique, une centrale thermique, et annoncer qu'un autre grand chantier était en vue dans le domaine du nucléaire civil. Qu'elles cherchent à vendre leurs produits ou à faire des investissements fructueux, toutes les grandes entreprises françaises sont sur les rangs : Alstom, Thalès, Eurocopter, la RATP. Le domaine de l'énergie est, comme d'habitude, éminemment intéressant pour Total et pour Gaz de France, qui investit un milliard de dollars dans un gisement au sud du pays et veut reconduire ses contrats de fourniture de gaz jusqu'en 2019.

On comprend mieux pourquoi Sarkozy a érudé, au début de son discours, les questions « d'histoire », pour insister sur la « géographie » et sur cette mer qui, a-t-il dit, « a toujours été un trait d'union et non une barrière ».

Malheureusement le « trait d'union » en question a servi bien souvent dans l'histoire à transporter des soldats aux intentions tout autres que pacifiques ; et aujourd'hui cette mer n'est le plus souvent qu'un obstacle à la circulation des hommes.

Sylvie MARÉCHAL

Les entreprises françaises en Algérie

Depuis trois ans, les investissements français en Algérie ont triplé : presque trois cent millions de dollars en 2006, en dehors des hydrocarbures. Car les entreprises françaises, qui comptent deux cent cinquante filiales employant 22 000 personnes, sont présentes dans bien des secteurs. On les trouve dans l'agroalimentaire, comme Danone Djurdjura ou Bel Algérie, dans l'industrie automobile (Peugeot et Renault) ou pharmaceutique (Sanofi Aventis), dans le tourisme (Accor). La plupart des grandes banques (BNP, Société générale, Calyon...) ont développé des succursales. Et la politique de

privatisation décidée par le gouvernement algérien leur ouvre des horizons. Lafarge, Air liquide et Saint-Gobain ont déjà été autorisées à racheter les entreprises publiques, spécialisées dans le verre et la métallurgie, Alver, Sovest et Sidal. Bien d'autres sociétés françaises sont candidates au rachat d'autres entreprises et du Crédit Populaire d'Algérie, cinquième banque nationale. Sarkozy n'a pas manqué de rappeler, à la fin de son discours, qu'elles étaient « prêtes à investir (...) dans le secteur industriel, dans le secteur bancaire ».

S.M.

• États-Unis

L'imaginaire « menace nucléaire » iranienne

L'Iran n'aurait pas l'intention de se doter de l'arme nucléaire et aurait même arrêté ses plans en ce sens depuis quatre ans. Telles sont les conclusions d'un rapport des services secrets américains rendu public lundi 3 décembre.

Ce rapport tombe trois mois après que Bush a lancé des diatribes contre le gouvernement iranien, présenté comme le nouvel « axe du mal » qui menacerait tout le Moyen-Orient d'un « holocauste nucléaire ». Le 15 novembre, l'ONU affirmait qu'avec son programme d'enrichissement de l'uranium, l'Iran était désormais capable de démarrer la production de combustible nucléaire, et le Conseil de sécurité réclamait de nouvelles sanctions, s'appuyant sur des données fournies par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Sans parler des va-t-en-guerre français Sarkozy et Kouchner qui parlaient de la possibilité de « bombardier l'Iran » afin de préserver la

paix !

Est-ce à dire que ces « grands » de la planète, à commencer par le président des États-Unis, ignoraient tout de ce qui est publié dans le rapport fourni par les seize agences de renseignements américaines ? C'est bien improbable. Il suffit de se rappeler ce qui avait été dit à propos des « armes de destruction massive » prétendument détenues par l'Irak et dont, plusieurs années après le début de la guerre, il avait été révélé que le gouvernement Bush savait pertinemment qu'elles n'existaient que dans sa propagande destinée à justifier l'attaque militaire.

Quant à savoir si la publication de ce rapport est destinée à embarrasser Bush ou, au contraire, à lui offrir une porte de sortie, les deux possibilités sont envisageables.

La guerre menée en Irak et en Afghanistan suscite de plus en plus d'opposition aux États-Unis, et même une partie de l'état-major s'est montrée réticente à une éventuelle exten-

sion du conflit à un autre pays du Moyen-Orient. À moins d'un an des élections présidentielles, la publication de ce rapport pourrait profiter aux opposants de l'actuel président, dans les rangs des Démocrates mais aussi parmi les Républicains, qui veulent se donner une image moins belliciste pour recueillir les suffrages des électeurs opposés à la guerre.

Mais par ailleurs, l'administration Bush tente des approches auprès du gouvernement iranien pour qu'il use de son influence pour stabiliser la situation en Irak, et la publication de ce rapport pourrait être l'occasion de baisser un peu le ton à l'égard de Téhéran.

Quoi qu'il en soit de ce rapport, il vient confirmer une chose : quand ils affirment « avoir des informations », proclament qu'il faut « agir », menacent et parfois passent à l'acte, de toute façon, les dirigeants impérialistes mentent comme ils respirent.

Marianne LAMIRAL

• Gabon

40 années d'un régime corrompu soutenu par les gouvernements français

Omar Bongo vient de « fêter » ses quarante ans d'accession au pouvoir au Gabon. Ce dictateur affairiste et corrompu a été installé, en 1967, grâce à l'aide de Jacques Foccart, homme de main du général de Gaulle en Afrique. Ancien membre des services de renseignements français, Bongo a joué, à la tête de ce petit État pétrolier d'Afrique équatoriale, le rôle de chargé de mission pour le compte de la France, et plus précisément pour le compte de la compagnie pétrolière Elf qui avait la mainmise sur les gisements pétroliers du pays. Devenue Total, cette compagnie règne toujours en maître au Gabon.

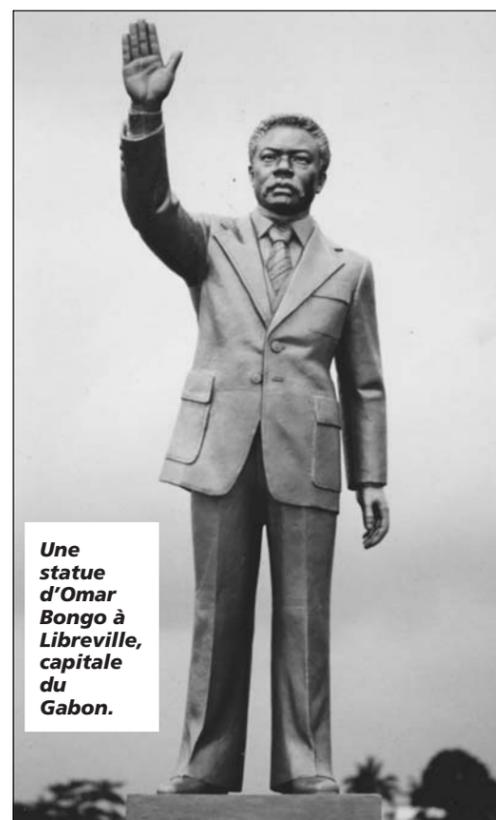
Du général de Gaulle à Mitterrand, en passant par Chirac et Sarkozy, Omar Bongo a toujours été l'un des protégés de l'impérialisme français. Il a su veiller sur les intérêts des trusts français installés dans son pays. Et, profitant de la manne pétrolière pour s'enrichir personnellement, il a renvoyé l'ascenseur en finançant des campagnes électorales de la droite en France.

Avec son clan, Bongo a pillé le Gabon, ce qui lui a permis de s'offrir, entre autres, un important patrimoine immobilier à Paris. L'un de ses comptes, à la Citybank de New York, serait crédité de plus de 140 millions de dollars, alors que la population du Gabon – un million et demi d'habitants – vit dans une extrême pauvreté, dans un pays dont les routes sont défoncées, les services éducatifs et de santé exsangues, et qui doit faire face actuellement à une envolée des prix des produits de première nécessité.

Sarkozy avait rendu visite à Bongo en juillet dernier, effaçant à cette occasion une partie de la dette de l'État gabonais, dette qui avait sans doute per-

mis à Bongo d'arrondir sa fortune. Beau cadeau d'anniversaire pour un dictateur choyé par la France depuis quarante ans.

René CYRILLE



Une statue d'Omar Bongo à Libreville, capitale du Gabon.

GAMMA